PRIX DE LA CHANCELLERIE

2018

CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS
1215 1253 1971
SORBONNE

4 décembre 2018
Grand amphithéâtre de la Sorbonne

www.sorbonne.fr #PrixChancellerie @SorbonneFr

SOMMAIRE

Préambule ____ 1

Rôle et missions de la chancellerie des Universités de Paris ____ 4

Les Prix de la chancellerie des Universités de Paris ____ 11

Les donateurs ____ 15

Lauréats des Prix de la chancellerie des Universités de Paris 2018 ____ 21

La composition des jurys ____ 45

PRÉAMBULE

Comme chaque année depuis trente ans, la chancellerie des Universités de Paris remet ses Prix à une cinquantaine de lauréats distingués pour l'excellence de leur thèse. Des chercheuses et des chercheurs qui ont fait progresser leur discipline dans tous les champs : la médecine, les sciences, le droit et les sciences politiques, la pharmacie, les sciences économiques et de gestion, les lettres et les sciences humaines. Chacun d'entre eux est parvenu au terme de son projet avec succès, témoignant en cela d'un engagement et d'une persévérance sans faille au service d'un sujet qui les aura questionnés et passionnés des années durant. Nul doute que leur façon d'envisager la recherche, mais aussi leur future vie professionnelle en aura été transformée en profondeur.

Si ces Prix récompensent une aventure intellectuelle parfois perçue comme solitaire, ils sont aussi une promesse d'avenir, une étape dans un parcours plus vaste qui reste en grande partie à imaginer et à construire. Ils sont aussi la reconnaissance d'une excellence collective, celle des laboratoires, des directeurs et des jurys de thèse, des universités et des grands établissements qui assurent à la recherche française sa vitalité et son dynamisme.

Cette année, 57 prix solennels et prix de thèse ainsi que 7 prix honorifiques sont décernés à des étudiants ayant soutenu une thèse au cours de l'année civile 2017 dans une université de la région académique d'Île-de-France, à l'École des hautes études en sciences sociales, à l'École pratique des hautes études, à l'Institut national des langues et civilisations orientales, à l'Institut d'études politiques ou au Muséum national d'Histoire naturelle.
Les lauréats sont âgés de 25 à 41 ans et originaires de France, bien sûr, mais aussi de Belgique, du Brésil, du Cameroun, du Canada, d'Italie, du Liban, de Russie et du Venezuela. Cela montre la vigueur, la force d'attractivité et le rayonnement de nos centres de recherche qui ont vocation, plus que jamais, à être ouverts sur le monde. Au fil des ans, ces lauréats constituent une collectivité de chercheuses et de chercheurs sans cesse renouvelée, qui continue à défricher de nouveaux domaines de la connaissance et qui œuvre à sa diffusion.
Car la recherche ne saurait exister sans l'échange, le dialogue entre pairs, la confrontation des idées, des réflexions et des expériences, la curiosité pour les pratiques et les points de vue différents et parfois iconoclastes, qui seuls font progresser les sciences. Elle s'inscrit dans les valeurs humanistes de la communauté universitaire, qui a pour dessein partagé d'enrichir la connaissance universelle. Aussi la recherche et l'enseignement vont-ils de pair, avançant conjointement et se nourrissant mutuellement.

Quels que soient leur origine, leur parcours, leur motivation, leur champ de recherche, les lauréats sont animés par une même curiosité pour le savoir et sa transmission. Formons le vœu que ce goût pour le savoir soit toujours entretenu et renouvelé, car il est au cœur de la démarche scientifique. Comprendre et expliquer le monde d'hier et d'aujourd'hui, le parcourir en profondeur de l'infiniment grand à l'infiniment petit, explorer dans toute sa richesse la diversité des langues, des cultures et des civilisations, c'est rester fidèle aux valeurs humanistes qui ont présidé à la création de l'ancienne Université de Paris, au XIII^{e} siècle.

Ce sont toutes ces valeurs que la chancellerie des Universités de Paris, créée en 1971 pour administrer le patrimoine et les biens indivis de l'ancienne Université de Paris, transmet à travers ses actions de soutien à la recherche pour les étudiants et les chercheurs de Paris et d'Île-de-France.

Grâce aux dons et aux legs dont elle a bénéficié à travers l'histoire, la chancellerie des Universités de Paris contribue, par ses missions, à cultiver ces vertus pour le présent et l'avenir. Que tous les généreux donateurs, célèbres et anonymes, sans qui ces actions ne seraient pas possibles reçoivent la gratitude de la communauté universitaire pour ce soutien précieux et indéfectible. Souhaitons que demain, la perpétuation de cette tradition soit assurée grâce à la générosité de nouveaux donateurs et mécènes.

Plus de huit siècles après la création de l'ancienne Université de Paris, nous pouvons nous féliciter aujourd'hui de l'excellence toujours renouvelée de ses chercheurs, de son rayonnement mondial et de la fidélité aux valeurs humanistes qui sont les siennes.

Puisse-t-elle garder toujours sa vocation universelle, exprimée dans sa devise « *hic et ubique terrarum* » !

Gilles Pécout
Recteur de la région académique Île-de-France,
Recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des Universités de Paris

LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

RÔLE ET MISSIONS DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

Créée en 1971, à la suite de l'éclatement de l'Université de Paris en neuf puis treize, et désormais douze universités autonomes, la chancellerie des Universités de Paris, établissement public placé sous l'autorité du recteur chancelier, assure l'administration de l'ensemble du patrimoine et des biens indivis de l'ancienne Université de Paris.

Héritière d'un patrimoine, dont celui de la famille de Richelieu, et d'une tradition de plus de huit siècles, la chancellerie des Universités de Paris est aujourd'hui la garante du prestige universitaire qui a forgé, *Hic et ubique terrarum*, la renommée internationale de la Sorbonne.

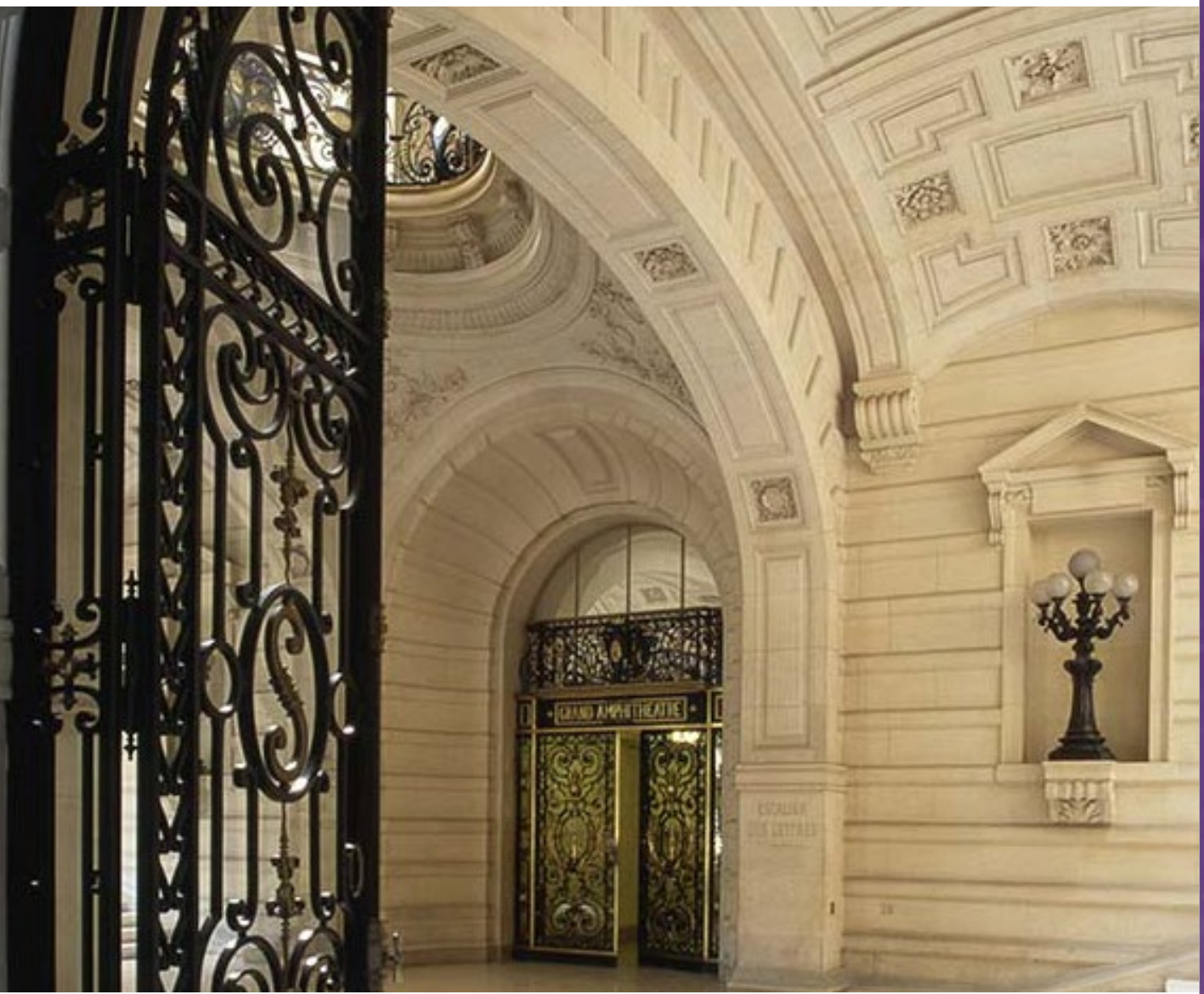

Portail d'entrée du Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, depuis le Grand Hall.

UN PEU D'HISTOIRE…

L'UNIVERSITÉ DE PARIS ET LA NAISSANCE DES PREMIÈRES UNIVERSITÉS EUROPÉENNES

L'Université de Paris voit le jour au cours du XII[e] siècle, au terme d'une croissance continue des écoles parisiennes, regroupées rive gauche sur la Montagne Sainte-Geneviève. Dès le début du XIII[e] siècle, leur succès rend nécessaire une organisation plus structurée. Afin de donner aux maîtres et étudiants des conditions de vie convenables et de garantir, par des diplômes, la qualité d'études qui deviendront très vite une nouvelle voie d'ascension sociale, l'organisation des écoles est redéfinie par Philippe Auguste selon deux principes : regroupement des maîtres et des étudiants en une communauté appelée Universitas, régie par des statuts fixant des règles de vie au sein d'un système commun d'enseignement, et principe d'autonomie, reconnu et garanti par le diplôme royal de 1200, confirmé, en 1215, par le légat pontifical, puis, en 1231, par la Bulle Parens Scientiarum du pape Grégoire IX. En 2016, on a célébré le 800[e] anniversaire de la création de l'Université de Paris.

L'Université de Paris acquiert alors une personnalité morale, des privilèges et se dote de son sceau : « *Universitatis magistorum et scolarium parisiensium* ». On date des mêmes années 1240, les premières mentions d'un « recteur », maître ès-arts, élu par ses pairs et premier responsable de l'université.

Plusieurs centaines de maîtres et des milliers d'étudiants fréquentent alors les écoles parisiennes, dont la renommée de l'enseignement et la richesse de la bibliothèque, unique rivale de la Bibliothèque Vaticane à Rome, en feront, très vite, un des centres majeurs de la pensée européenne.

Un modèle commun de formation, l'universalité de la langue latine, la reconnaissance universelle des diplômes, font alors de l'Europe un espace intellectuel et culturel où maîtres et étudiants se déplacent, favorisant le processus de diffusion des savoirs et du transfert des idées, dans le cadre d'une *peregrinatio academica* de Paris ou Bologne, de Naples ou Padoue à Cambridge, Prague, Salamanque ou Cracovie. Ainsi l'Université de Paris accueille-t-elle successivement le théologien souabe Albert le Grand, puis son disciple italien, Thomas d'Aquin, précurseurs de la pensée humaniste en Europe.

Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

LA FONDATION DU COLLÈGE DE ROBERT DE SORBON

La Sorbonne tire son origine du collège créé en 1253 par Robert de Sorbon, chapelain et confesseur de Louis IX (Saint-Louis), qui en confirme la fondation en 1257.

Accueillant à la fois riches et pauvres, sans distinction d'origine géographique ou familiale, sur les seuls critères d'excellence intellectuelle, le Collège de Sorbon s'impose rapidement comme un établissement d'élite. Égalité, collégialité, moralité, études, telles en sont les règles, rappelées dans sa devise : « *Vivere socialiter et collegialiter et moraliter et scholariter* ».

À la fin du Moyen Âge, l'Université de Paris est le plus grand centre culturel et scientifique européen, attirant plus de 20 000 étudiants. Berceau au XV^e^ siècle du second humanisme français, la Sorbonne accueille en 1469 la première imprimerie de France, installée par le bibliothécaire de Louis XI, Guillaume Fichet, et le prieur du collège, Jean Heynlin.

À la Renaissance, avec les premières affirmations de l'État, les universitaires bénéficient auprès des rois, princes, évêques, magistrats et personnes privées, d'une autorité et d'un magistère, directement liés à la fonction majeure de conseil qu'ils exercent dans la vie du royaume. La Sorbonne devient bientôt un vivier de compétences et de talents, offrant ainsi à ses étudiants l'opportunité de carrières prestigieuses, en leur permettant d'assumer des charges importantes au sein d'un jeune État moderne en construction.

Après un net déclin au cours de la période des guerres de Religion, les réformes impulsées par Henri IV tendent à accentuer le contrôle royal sur l'institution universitaire, dont les proviseurs comptent bientôt parmi les hommes d'État les plus illustres de leur temps : Richelieu, Mazarin, le cardinal de Retz, Le Tellier, le cardinal de Fleury.

RICHELIEU ET LA SORBONNE

C'est Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, qui, au XVII^e^ siècle, donne à la Sorbonne l'aspect unifié que nous lui connaissons, faisant réaliser par l'architecte Jacques Lemercier un ensemble de bâtiments homogènes et architecturalement cohérents. Étudiant à la Sorbonne dans les années 1606-1607, Richelieu en devint proviseur en 1622. Il fait raser l'ancien collège et la chapelle médiévale pour dégager une cour centrale, aujourd'hui cour d'honneur. Une nouvelle bibliothèque

François Girardon, *Tombeau du cardinal de Richelieu*, 1694, Paris. Chapelle de la Sorbonne.

est construite en 1647, par Sanson Letellier. La chapelle de la Sorbonne, chapelle collégiale et chapelle funéraire du cardinal, est édifiée en 1648 par Lemercier. Premier exemple d'architecture religieuse classique parisienne et précurseur des grandes réalisations du Val-de-Grâce et des Invalides, elle abrite le splendide mausolée de marbre du cardinal de Richelieu, par Girardon, chef-d'œuvre de la sculpture funéraire classique.

Au tournant du XVIII[e] siècle, fortement marquée par la querelle janséniste, la Sorbonne s'allie au Parlement de Paris pour s'opposer à l'arbitraire royal et pontifical avant de se soumettre au pouvoir absolu, qui exercera sur elle une véritable tutelle.

La Sorbonne participe également aux avancées de l'esprit des Lumières, profondément influencées par le progrès des sciences et l'esprit philosophique. De grands réformateurs, tels Jacques Turgot, prieur de la Sorbonne, avant de devenir ministre de Louis XVI, y exercent des fonctions de responsabilité.

Au cours de la Révolution française, les théologiens de la Sorbonne refusent la Constitution civile du clergé. En 1791, les bâtiments sont fermés. Conséquence de la loi Le Chapelier qui supprimait les corporations, la « Société de Sorbonne » est dissoute, à l'instar des autres universités de province. En 1794, la chapelle devient un Temple de la déesse Raison, avant d'accueillir, sous le Consulat et l'Empire, des ateliers d'artistes.

Dès 1806, Napoléon réorganise l'ensemble du système d'enseignement supérieur français, baptisé Université impériale, et crée les cinq facultés parisiennes, pour y former les enseignants des établissements secondaires et des séminaires : les facultés des Sciences, des Lettres, de Théologie, de Droit et de Médecine. La Sorbonne devient alors le siège des facultés des Sciences, des Lettres et de Théologie, ainsi que le siège du rectorat de l'académie de Paris, sous l'autorité du Grand Maître de l'Université. Ces trois facultés s'installent tout d'abord au Collège du Plessis ; ce n'est qu'en 1821, qu'elles rejoindront l'ancienne Sorbonne, abandonnée quelque trente ans plus tôt.

LA SORBONNE AU CŒUR DU NOUVEAU SYSTÈME UNIVERSITAIRE RÉPUBLICAIN

Foyer du libéralisme politique sous la Monarchie de Juillet, la faculté des Lettres tire les bénéfices de sa proximité avec le pouvoir. Guizot, Cousin et Villemain, tour à tour ministres de l'Instruction publique, font de la Sorbonne le cœur du système universitaire parisien et français.

Après l'échec de plusieurs projets de réforme et de reconstruction, sous la IIe République, puis sous le Second Empire, l'avènement de la IIIe République marque un tournant décisif dans l'histoire de la Sorbonne. La défaite face à la Prusse relance, sur un plan universitaire, des projets de réforme, avec le soutien d'illustres personnalités et professeurs, tels que Duruy, Taine, Renan, Monod, Boutmy, Bréal ou encore Berthelot. La spécialisation des enseignements accompagne la création des maîtrises de conférence (la faculté de théologie est supprimée en 1885).

L'Université de Paris, qui avait disparu en tant que corps constitué durant la Révolution, est recréée en 1896, par regroupement des cinq facultés, et la Sorbonne en devient le siège.

LA NOUVELLE SORBONNE DE NÉNOT

La reconstruction des bâtiments du XVIIe siècle, devenus trop exigus et incommodes, est réalisée sous l'impulsion de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique. Le chantier est confié au jeune architecte Henri-Paul Nénot, élève de Charles Garnier, et la première pierre du nouvel édifice posée en 1885. Sont construits un nouveau palais académique et une nouvelle bibliothèque de 300 places qui compte plus de 600 000 volumes en 1913. Les anciens bâtiments du XVIIe siècle sont détruits et remplacés, l'architecte Nénot ayant cependant soin de conserver le plan et les élévations d'origine de la Sorbonne de Richelieu, autour de la cour d'honneur, et la chapelle de Lemercier.

Si l'ensemble du bâtiment n'est réellement achevé qu'en 1901, la première partie du bâtiment est inaugurée en 1889, pour le centenaire de la Révolution française. La nouvelle Sorbonne, dont le programme architectural, décoratif et iconographique est signé des plus grands artistes de l'époque comme Puvis de Chavannes, devient alors dans le monde entier le symbole des sciences et de la culture de la République française.

Victor Hugo, L.H. Marqueste (1899-1901), Cour d'Honneur de la Sorbonne.

L'Université de Paris paie un lourd tribut durant les deux guerres mondiales.

La Grande Guerre entraîne une hécatombe parmi les étudiants, fauchant une grande partie de la jeune élite universitaire et intellectuelle française. Les monuments aux morts dans la Sorbonne donnent la mesure des pertes subies par l'Université de Paris.

Les effectifs recommencent à croître durant l'entre-deux-guerres. Ce public, pour les deux tiers littéraire, se féminise et s'ouvre à l'international, en particulier grâce à la création, en 1925, de la Cité internationale universitaire située boulevard Jourdan à Paris.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les lois d'exclusion promulguées par le régime de Vichy frappent les étudiants et les professeurs juifs.

La mémoire des victimes des deux guerres mondiales, déportés et résistants, est saluée chaque année, lors des commémorations des 11-Novembre et 8-Mai, à l'occasion de cérémonies célébrées dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne.

LA SORBONNE FACE AUX DÉFIS DE LA DÉMOCRATISATION

Dans les années 1950, le nombre d'étudiants s'accroît, pour atteindre 61 400 en 1965, soit dix fois les effectifs prévus par les constructeurs de la nouvelle Sorbonne, un siècle plus tôt. Si la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur permet l'afflux de jeunes étudiants de milieux plus modestes, elle rend également rapidement obsolètes les structures d'enseignement et d'accueil, qu'il faut désormais adapter aux exigences nouvelles de la massification.

La contestation étudiante de Mai 1968, pour contextuelle et sociétale qu'elle fût, s'ancre aussi dans une tradition très « sorbonnarde », qui remonte aux grandes affaires politiques de la fin du XIX^{e} siècle. Le boulangisme, l'Affaire Dreyfus, furent de premières occasions d'expression pour les étudiants des facultés, qui devinrent des lieux de formation privilégiés des consciences politiques. La guerre d'Algérie relança cette dynamique d'engagement, relayée par le développement d'un milieu associatif étudiant fort.

Les événements de Mai 1968 ne commencent cependant pas en Sorbonne, mais dans l'une des nouvelles universités qui vient précisément d'être construite pour faire face à l'afflux de nouveaux étudiants : Nanterre. Lorsque la contestation gagne le Quartier latin à Paris, la Sorbonne est occupée à son tour au cours du mois de mai, et devient rapidement le symbole international de la contestation étudiante, jusqu'à son évacuation, les 14-16 juin.

La Sorbonne est encore aujourd'hui le lieu d'enseignement et de recherche de quatre universités, héritières de l'ancienne Université de Paris : l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université et l'Université Paris 5 Paris Descartes. L'École pratique des hautes études y est présente également. Mais « la Sorbonne », c'est aussi la marque de reconnaissance qui caractérise le paysage universitaire de Paris et d'Île-de-France.

Au total, ce sont plus de 350 000 étudiants qui bénéficient de l'enseignement de douze universités, porteuses de cette histoire (auxquelles il faut ajouter les quatre nouvelles universités : Cergy-Pontoise, Évry Val d'Essonne, Paris-Est Marne-la-Vallée et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, créées depuis la division de 1971).

Cour d'Honneur de la Sorbonne.

LES PRIX DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

DEPUIS PLUS DE HUIT SIÈCLES,
la priorité reste la même : garantir les meilleures conditions d'enseignement et de recherche aux centaines de milliers d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs qui font la Sorbonne

À ces fins, la chancellerie des Universités de Paris assure pleinement ses missions :

- en soutenant l'excellence universitaire et la recherche, par l'attribution de prix, bourses et subventions à des étudiants, des chercheurs et des laboratoires de recherche franciliens ;
- en assurant l'entretien et le bon fonctionnement du « palais académique », siège de la chancellerie et du rectorat de l'académie de Paris, dont les espaces historiques de prestige sont ouverts au public, à l'occasion de nombreuses manifestations destinées à promouvoir et valoriser le patrimoine de la Sorbonne, comme les Journées du Patrimoine, ou dans le cadre de conférences, colloques, cérémonies ou concerts ;
- en assurant la conservation, la restauration et la valorisation des nombreuses œuvres d'art qui lui sont confiées, résultat d'une histoire quasi millénaire, notamment par le prêt d'œuvres à des musées dans le cadre d'expositions ;
- en assurant le financement et en permettant l'accueil de chercheurs en résidence ou l'organisation de colloques internationaux à la Villa Finaly, à Florence ;
- en assurant le financement de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet et en contribuant à l'enrichissement des collections du fonds Doucet de la bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Institut national d'histoire de l'art ;
- en participant de plein droit à l'administration de la Cité internationale universitaire de Paris.

LES PRIX DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

Soixante-dix prix à de jeunes chercheurs

Chaque année, plus de cinquante jeunes docteurs de toutes nationalités, issus des seize universités et de six grands établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France, se voient récompensés d'un prix de 10 000 euros pour l'excellence de leurs travaux de recherche en droit, économie et gestion, médecine, sciences, lettres et sciences humaines et pharmacie.

À ces prix solennels s'ajoutent les prix de thèse « André Isoré » en droit privé et « André Topia » en études modernistes anglophones, de 2000 euros chacun. Enfin, des prix honorifiques peuvent être décernés en droit, économie et gestion.

La désignation des lauréats s'effectue en deux temps : d'une part à l'issue d'un premier choix effectué par les établissements, d'autre part à l'issue du choix de l'un des vingt-sept jurys spécialisés par discipline et par prix, chaque prix reposant sur un ou plusieurs legs. Une centaine d'enseignants chercheurs désignés par leur université ou par leur établissement ainsi que des représentants des grands corps de l'État composent les jurys.

En 2018, par décision des jurys, cinquante-deux prix solennels, cinq prix de thèse et sept prix honorifiques ont été attribués.

LES PRIX LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Prix Pierre et Yvette ROUDY

Les prix Pierre et Yvette ROUDY sont décernés à des bacheliers, en début d'études supérieures. Ces prix, fondés par madame Yvette ROUDY, rendent hommage au travail de son mari, Pierre ROUDY, romancier, dramaturge, essayiste, agrégé d'anglais, directeur de l'École de théâtre de la rue Blanche (l'actuelle ENSATT, décentralisée à Lyon), inspecteur général de l'Éducation nationale et créateur de l'option théâtre au baccalauréat. Les prix, d'un montant unitaire de 1000 euros, récompensent deux bacheliers, une fille et un garçon, ayant présenté l'option théâtre au baccalauréat.

Prix SELIGMANN contre le racisme

En souvenir des combats qu'elle a menés avec François-Gérard SELIGMANN contre le nazisme au sein de la résistance et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie, Françoise SELIGMANN (1919-2013) consent, en 2003, une donation au profit de la chancellerie des Universités de Paris. Cette donation a pour objectif la création d'un prix récompensant une œuvre écrite de fiction ou de réflexion consacrée à la lutte contre le racisme.

Prix FÉNÉON

Créé en 1949 à l'initiative de la veuve de Félix FÉNÉON (1861-1944), célèbre critique d'art, le prix FÉNÉON présente l'originalité de récompenser un écrivain et un artiste âgés de moins de 35 ans. Il a récompensé nombre d'écrivains célèbres, notamment Francis PONGE, François NOURISSIER, Francis JEANSON, Alain ROBBE-GRILLET, Jean-François REVEL, Philippe SOLLERS, Patrick MODIANO, Angelo RINALDI.

Prix Henri HERTZ

Le prix Henri HERTZ récompense une création écrite propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques d'Henri HERTZ (1875-1966). Poète, écrivain, journaliste, il était le témoin engagé de son époque alliant une plume sarcastique et amère à un esprit ouvert, généreux et libéral, qui a su prendre le parti des faibles et des opprimés contre l'autoritarisme et toutes les formes d'exclusion de la fin du XIX^{e} et la première moitié du XX^{e} siècle.

Grand Hall de la Sorbonne.

LES DONATEURS

L'histoire de la Sorbonne est intimement liée aux convictions et aux largesses de ses bienfaiteurs – personnalités célèbres ou figures plus discrètes qui au fil des siècles ont associé leur nom à celui de l'Université de Paris, depuis Robert de Sorbon, qui, au milieu du XIII[e] siècle, fonde le collège éponyme pour permettre aux maîtres et « escholiers » de se consacrer à l'étude, et le cardinal de Richelieu, qui, au XVII[e] siècle, dote l'Université de nouveaux bâtiments plus vastes, d'une bibliothèque et d'une chapelle que l'on peut admirer encore aujourd'hui.

À la fin du XIX[e] siècle, la recréation de l'Université de Paris, laïque et républicaine, permet de raviver cette tradition de libéralités. L'État, les autorités publiques comme la Ville de Paris, et de nombreux mécènes privés français et étrangers (les Deutsch de la Meurthe, Rothschild, Grimaldi, Kahn, Doucet, etc.) dotent généreusement ce symbole moderne du progrès républicain. Des bourses et des prix, des programmes de recherche scientifique, l'institution de chaires portant sur des domaines nouveaux, la création de bibliothèques ou d'instituts, la fondation de la Cité internationale universitaire de Paris, ou encore les commandes passées aux artistes du temps, témoignent de la volonté d'illustrer et soutenir au plus haut niveau les valeurs de l'éducation et de la culture.

Cette histoire continue aujourd'hui. Dons et legs permettent d'instituer des prix pour soutenir la recherche et la création, ainsi que la transmission des valeurs du savoir et de l'excellence qui ont, depuis plus de 800 ans, fait la renommée internationale de la Sorbonne et des universités parisiennes.

Ces Prix de la chancellerie des Universités de Paris n'existeraient pas sans la volonté et la générosité de personnalités ou d'anonymes, qui ont choisi d'investir dans l'excellence de la recherche universitaire et la formation de jeunes générations.

Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

GAËTAN PIROU

Docteur en sciences juridiques (1909) et en sciences économiques (1910), Gaëtan Pirou entama une longue carrière d'enseignement universitaire : il exerça comme professeur à l'Institut français de Londres (1913-1914), fut chargé de cours à la Faculté de droit de Rennes (1915-1917) et à la Faculté de droit d'Alger (1919-1920) et fut directeur de l'Institut Français de Milan de 1918 à 1919.

Après l'obtention de son agrégation en sciences économiques en 1920, Gaëtan Pirou fut professeur, d'abord à la Faculté de droit de Bordeaux (1920-1926), puis à la Faculté de droit de Paris à partir de 1927 (chaire d'histoire des doctrines économiques) et à l'École des Sciences Politiques, à compter de 1940.

Auteur prolifique, il publia des ouvrages économiques de référence tels que *Les doctrines économiques en France depuis 1870* (1925) ou *Doctrines sociales et Science économique* (1929). Il collabora à plusieurs revues scientifiques mettant l'accent sur l'aspect sociologique des phénomènes économiques et fut rédacteur en chef de la *Revue d'Économie Politique*.

En parallèle de sa carrière universitaire, Gaëtan Pirou fut également directeur du cabinet de Paul Doumer à la présidence du Sénat entre 1927 et 1930.

En 1964, sa veuve, Marcelle Pirou née Dupuis, fit un legs au profit de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris.

Le prix Pirou couronne chaque année une thèse en sciences économiques.

GUSTAVE ROUSSY

Gustave Roussy est né le 24 novembre 1874, à Vevey, en Suisse. Après ses premières études à Genève, il vint à Paris pour y terminer « sa médecine » et commencer la carrière des concours hospitaliers et universitaires. Interne des Hôpitaux de Paris en 1902, il fut chef des travaux de physiologie pathologique au Collège de France avant de rejoindre le laboratoire d'anatomie pathologique de la Faculté de médecine.

Titulaire de la chaire d'anatomie pathologique en 1925, Gustave Roussy fut élu doyen de la Faculté de médecine en 1933 avant d'être nommé recteur de l'académie de Paris en 1937. Il devint alors le premier médecin à exercer cette fonction. Durant l'Occupation, il refusa de quitter la Sorbonne. Révoqué par le gouvernement de Vichy en novembre 1940, il fut rappelé à son poste de recteur au lendemain de la Libération. En tant que doyen puis recteur, il œuvra fortement à la modernisation de la Faculté de médecine et de l'enseignement de l'anatomie pathologique.

Sa brillante carrière fut jalonnée de travaux constituant une œuvre scientifique majeure. S'intéressant d'abord à la neurologie, puis au système endocrinien, Gustave Roussy s'illustra plus encore par ses recherches sur le cancer. Il fonda à l'hospice Paul-Brousse, à Villejuif, le centre anticancéreux de la banlieue parisienne, un lieu qui, depuis 1950, porte son nom : l'Institut Gustave Roussy.

Accueilli parmi leurs membres par un très grand nombre de Sociétés savantes d'Europe et d'Amérique, il fut docteur honoris causa de plusieurs universités étrangères. Il fut également membre de l'Académie de médecine, membre de l'Académie des sciences, membre correspondant ou associé de nombreuses Académies étrangères et grand officier de la Légion d'honneur.

Gustave Roussy décéda à Paris le 30 novembre 1948. Sa veuve, Marguerite Roussy née Thomson, fit un legs à l'ancienne Université de Paris en 1965 afin de créer un prix en cancérologie.

Chaque année depuis 1987, la chancellerie des Universités de Paris décerne un prix « Gustave Roussy » à un doctorant en médecine. L'année 2018 marque le 70e anniversaire de sa mort.

LES LIBÉRALITÉS CONSENTIES À L'ANCIENNE UNIVERSITÉ D CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS PERMETTENT L '

Legs AGUIRRE-BASUALDO : Caroline AGUIRRE, veuve de Mariano ORTIZ-BASUALDO, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1925.

Legs ARCONATI-VISCONTI : la marquise Marie-Louise ARCONATI-VISCONTI a fait de l'Université de Paris sa légataire universelle. Avant ce testament, elle avait consenti des donations qui permirent la création de l'Institut de géographie et de l'Institut d'art et d'archéologie.

Legs BRAUN BENABOU : Mariette BRAUN-BENABOU, afin de perpétuer le souvenir de sa fille, ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres, agrégée d'histoire, maître-assistante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a consenti une donation à la chancellerie des Universités de Paris en 1986.

Legs Georges CANAT : Jeanne CANAT, née NORDMANN, a consenti une donation à la Faculté de pharmacie en 1963 en mémoire de Georges CANAT, pharmacien, interne des hôpitaux.

Legs DEMASSIEUX : Nathalie DEMASSIEUX, maître de conférences à la Faculté des sciences de Paris, a consenti un legs à cette Faculté en 1959.

Legs Louis FOREST : Antoinette FOREST a légué sa fortune à l'Université de Paris en 1939.

Legs Pierre GANDY : Blanche GANDY, née PICHELLET, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1948.

Donation Guy et Suzy HALIMI : Suzy HALIMI, professeur émérite des universités, présidente honoraire de l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle, a consenti une donation à la chancellerie des Universités de Paris en mémoire de son frère, médecin, Guy HALIMI, pour récompenser une thèse en médecine.

Legs André ISORÉ : André ISORÉ (1891-1968), avocat au barreau de Paris et homme politique (élu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au maréchal Pétain), résistant, légua par testament son patrimoine à la Faculté de droit pour récompenser des thèses de doctorat de droit privé.

Legs KUNTZ-CHAGNIOT : Yvonne CHAGNIOT, née KUNTZ, a institué la Faculté de médecine de Paris, légataire universelle de ses biens par testament en 1970.

Legs André LABROUQUÈRE : Jean LABROUQUÈRE a consenti une donation en 1956 à l'Université de Paris en vue de la fondation de prix d'études.

Legs LAMBERT : Valentine ESTIENNE, veuve LAMBERT en secondes noces, institua l'Université de Paris sa légataire universelle par testament en 1933. Son mari, Louis-Eugène LAMBERT, décédé en 1900, fut un peintre animalier de renom, élève de Delacroix et de Delaroche. Sa veuve légua également quelques œuvres de sa collection personnelle à l'Université de Paris.

Legs LECANE : En 1962, Louise LECANE fit de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris sa légataire universelle. Son legs était destiné au financement de la recherche en cancérologie.

Legs Georgette MARIANI : Georgette MARIANI, docteur en droit, conseillère juridique du Centre national pour l'exploitation des océans, a légué une partie de ses biens à l'Université de Paris afin d'instituer un prix national à son nom pour l'étude d'un sujet de droit de la mer.

Legs MARTEAUX : Madame MARTEAUX légua une partie de sa fortune en 1947 à l'Université de Paris, afin de venir en aide aux étudiants.

Pierre Puvis de Chavannes, *Le bois Sacré*, détail.

E PARIS, AUX ANCIENNES FACULTÉS, OU À L'ACTUELLE ATTRIBUTION DES PRIX ET DISTINCTIONS.

Legs PERRISSIN-PIRASSET : Clara-Emma LANGLOIS, veuve PERRISSIN-PIRASSET, a institué l'Université de Paris légataire universelle de ses biens.

Legs Maurice PICARD : Maurice PICARD, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1967.

Legs André et Charlotte PIEDALLU-PHILOCHE : André PIEDALLU et son épouse Charlotte PIEDALLU, née PHILOCHE, ont fait donation de tous leurs biens à l'Université de Paris en 1943 pour la création de prix d'études ou de fonds pour des prêts d'honneur destinés à aider des jeunes étudiants méritants et peu fortunés.

Legs Gaëtan PIROU : Marguerite PIROU, veuve de Gaëtan PIROU, économiste français, professeur d'économie aux Facultés de droit de Paris et de Bordeaux, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1964.

Legs Jean RÉGNIER : Jean RÉGNIER, professeur, a légué ses biens à la Faculté de pharmacie en 1942.

Legs RICHELIEU : Marie Odet Jean Armand de La Chapelle, marquis de Jumilhac, 8e et dernier duc de Richelieu, décédé en 1952, a consenti à l'Université de Paris plusieurs donations majeures en mémoire du cardinal de Richelieu. Il a notamment fait don du domaine de Richelieu, de mobiliers et d'œuvres d'art, ainsi que de sa bibliothèque.

Legs ROBIN : Clémentine ROBIN, veuve de Pierre ROBIN, a consenti une donation à la Faculté de médecine en 1960.

Legs Gustave ROUSSY : Marguerite ROUSSY, veuve de Gustave ROUSSY, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1965, en mémoire de Gustave Roussy, recteur de l'Université de Paris de 1937 à 1940 et de 1944 à 1947.

Legs RUBINSTEIN : Jacques RUBINSTEIN a consenti une donation à l'Université de Paris en 1963 pour honorer la mémoire de Lew, Marie et Jeanne RUBINSTEIN.

Donations SAUBERAN : Entre 1924 et 1927, Jean SAUBERAN procéda à trois donations en faveur de l'Université de Paris pour la création de prêts d'études et la contribution à l'installation de l'institut de Chimie. Par ses actions, Jean SAUBERAN entendait soutenir le parcours d'étudiants méritants en leur donnant la possibilité d'acquérir une haute culture intellectuelle.

Legs SCHNEIDER : Joseph SCHNEIDER a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962 en souvenir de son fils Jean SCHNEIDER.

Legs SIGURET-MANSUY : En 1970, Madame MANSUY, veuve SIGURET, fit un legs en faveur de la Faculté de Médecine.

Legs THIESSÉ DE ROSEMONT : la baronne Eugénie THIESSÉ, née GUFFROY de ROSEMONT, a institué l'Université de Paris légataire universelle par testament en 1928.

Legs VIRLOGEUX : En 1952, Maurice VIRLOGEUX institua par testament l'Université de Paris sa légataire universelle. Docteur en droit, licencié ès sciences, ingénieur de l'École supérieure d'électricité de Paris, il enseigna le droit et l'économie politique à l'université Charles IV et à l'institut français de Prague jusqu'en 1939. Il participa en tant que Secrétaire général à la Conférence de révision de la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques en 1948.

LAURÉATS DES PRIX DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS 2018

2 prix

PIERRE ET YVETTE ROUDY

Prix Pierre et Yvette Roudy option théâtre

Amélie DUVERRAN-LEJAS

Lycée Molière (*académie de Paris*)

Le 9 novembre à l'Odéon devant le jury j'ai présenté un montage de différentes scènes du spectacle créé avec notre professeur dans le cadre de l'option théâtre présentée au baccalauréat en terminale.

Nous avons travaillé autour d'un noyau central de textes tirés de l'oeuvre *Cet Enfant* de Joël Pommerat mais nous y avons aussi inclus des textes écrits par les élèves, des chansons, des danses interprétatives et des chœurs en s'inspirant de spectacles vus dans l'année et d'improvisations.

Les thèmes abordés sont ceux de la parentalité et des rapports de forces, le collectif a permis de faire exploser ces tensions et cette violence.

L'amour est l'élément qui se trouve en apparence ressortir le moins mais il est au contraire au cœur de chacune des relations entre les personnages. Voilà pourquoi nous avons transformé la phrase d'André Gide extraite des *Nourritures Terrestres* : "Familles, je vous hais." et donné pour titre à notre spectacle : "Famille, je vous haime !".

Rémy ROGER

Lycée Vincent Van Gogh (*académie de Versailles*)

Pendant cette année de terminale, nous avons travaillé une pièce qui s'intitule *La visite de la vieille dame* de Friedrich DURRENMATT.

Cette pièce de théâtre, en trois actes, raconte l'histoire d'une ville qui s'appauvrit mystérieusement et qui attend l'arrivée d'une richissime vieille dame, Claire ZAHANASSIAN, à qui ils espèrent soutirer plusieurs millions, mais Claire offre un milliard à qui tuera son ancien amant, Alfred III. Celui-ci l'a abandonnée dans sa jeunesse, la laissant seule avec un enfant. Un chantage terrible s'exerce alors sur les habitants et les divise, jusqu'au moment où tous se mettent d'accord pour accepter et organiser le meurtre de III, personnage que je jouais.

Je remercie Madame Yvette Roudy qui a créé ce prix valorisant les options théâtre ainsi que la chancellerie et le rectorat de l'académie de Paris.

Je souhaite également remercier mes quatre camarades de l'option théâtre qui sont venus spécialement pour me soutenir et me donner la réplique, au mois de juin, au théâtre Déjazet : un grand merci à Wassila BRIK, Valentin COLIN, Emma GOMY, et Cécile YUSTE !

Je tiens aussi à remercier Robin BOLLAND qui m'a accompagné lors de la finale en octobre.

Tous mes remerciements, enfin, aux artistes partenaires, Véronika DOOR et Pierre BLAISE, de la compagnie du "Théâtre sans toit", et à mon professeur Juliette BERNARD, pour nous avoir encadrés (patiemment ?!) durant deux années et surtout pour avoir encouragé ma candidature pour ce prix auquel je n'osais pas croire.

Le théâtre est un art qui me plait passionnément, j'aime voir les émotions que l'on procure au public, nous sommes comme une famille et comme disait Louis JOUVET « Il n'y a pas de théâtre sans fraternité ».

Merci de m'avoir choisi pour être le lauréat du Prix ROUDY 2018.

17 prix

DROIT ET SCIENCES POLITIQUES

Prix Aguirre-Basualdo

Mélodie BRETON-GRANGEAT

Directrice de thèse : Delphine DULONG

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La cause des femmes au Yémen. Contribution à l'analyse intersectionnelle des rapports de domination.

Cette thèse restitue dans une perspective intersectionnelle les conditions sociales et politiques de la construction de la cause des femmes au Yémen. Après avoir montré comment les rapports sociaux de sexe ont progressivement été constitués en enjeu politique au cours du XX^{e} siècle, on interroge les conditions d'émergence d'une conscience de genre à la fois parmi les femmes issues de l'élite et les femmes « ordinaires ». L'hypothèse selon laquelle un espace d'entre-soi féminin permettrait l'émergence d'une conscience de genre est ainsi testée via une enquête ethnographique dans une petite association de province. L'analyse des caractéristiques sociales des femmes qui participent à la révolution en 2011, puis à la Conférence du dialogue national, éclaire le succès de revendications comme le quota politique, lequel fonctionne comme une rétribution du militantisme pour les femmes de l'élite qui, malgré leurs capitaux scolaire, social et militant, ont un accès limité aux postes politiques.

Prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein

Perrine SIMON

Directeurs de thèse : Stefan BRAUM et Édouard DUBOUT

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

La compétence d'incrimination de l'Union européenne. Recherche sur le pouvoir pénal européen.

L'attribution par le traité de Lisbonne à l'Union d'une véritable compétence d'incrimination – l'article 83 TFUE – invite à analyser l'existence et l'exercice du pouvoir pénal européen. Cette compétence soulève la question de la promotion, par les choix d'incrimination, des valeurs essentielles d'une communauté. Malgré l'ambition de clarifier la délimitation du pouvoir pénal européen, son étendue reste incertaine. À côté de la compétence d'incrimination explicite, une compétence implicite permettant de dépasser l'harmonisation minimale prévue par l'article 83 TFUE pourrait subsister. L'exercice de la compétence est progressivement encadré, au-delà des principes de subsidiarité et de proportionnalité, par les principes pénaux de l'ultima ratio ainsi que de légalité et proportionnalité consacrés dans la Charte des droits fondamentaux. Il est soutenu que la Cour de justice, par un contrôle de proportionnalité approfondi, peut contribuer à la modération de la politique pénale européenne.

Prix André Isoré

Bérénice BAUDUIN

Directeur de thèse : Pierre RODIÈRE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La constitutionnalisation du droit du travail : étude d'une dynamique contemporaine.

Étudier la constitutionnalisation du droit du travail en tant que dynamique contemporaine supposait d'envisager non seulement la dynamique actuelle de ce mouvement mais également sa dynamique future. La constitutionnalisation du droit du travail est d'abord un processus actuel au cours duquel le droit du travail est à la fois objet et source de constitutionnalisation : il se soumet au droit constitutionnel tout en l'enrichissant d'une façon tout à fait spécifique. La thèse livre donc en premier lieu une étude critique des techniques par lesquelles ce double mouvement se manifeste. La constitutionnalisation du droit du travail est ensuite un processus inachevé. Le droit du travail connaît actuellement un changement d'orientation qui soulève des interrogations inédites sur le plan constitutionnel. Dans ce cadre, et au regard des réformes récentes, en cours ainsi que des projets annoncés, la thèse propose également une étude prospective de la constitutionnalisation du droit du travail.

Pascale CORNUT ST-PIERRE

Directeur de thèse : Benoît FRYDMAN

Sciences Po Paris

Les swaps ou l'innovation financière aux mains des juristes. Contribution à l'étude socio-juridique de la financiarisation.

Notre thèse propose une étude socio-juridique de la financiarisation. Elle part de l'hypothèse que ce phénomène a été l'occasion de controverses juridiques, à partir desquelles on peut mieux comprendre ce que représente la financiarisation en droit. Nous avons choisi d'aborder ces controverses en prenant comme cas d'étude un type particulier d'instruments financiers ayant bouleversé le paysage de la finance depuis les années 1980 : les swaps, ou les instruments dérivés de gré à gré. À partir d'une analyse des documents contractuels produits par l'industrie, de la littérature professionnelle de droit financier et du contentieux relatif aux swaps, notre étude retrace l'histoire juridique des swaps. Il en ressort qu'en se livrant à un travail de mise en forme juridique de l'innovation financière, les juristes ont non seulement favorisé le succès des nouveaux marchés financiers, mais qu'ils ont en outre amorcé une profonde transformation de la culture juridique du monde des affaires.

Étienne FARNOUX

Directeur de thèse : Sylvain BOLLÉE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les considérations substantielles dans le règlement de la compétence internationale des juridictions : réflexions autour de la matière délictuelle.

L'étude des fondements de la compétence internationale des juridictions repose en général sur la recherche de proximité entre le juge et le litige. Or, ce programme d'organisation de la compétence internationale va au-devant de graves difficultés en raison de la dématérialisation croissante des activités humaines et de la massification des relations privées transfrontalières. Plus fondamentalement, la conception proximiste fait peu de cas de l'idée que la compétence internationale constitue avant tout une organisation par l'État de sa mission de justice dans les litiges internationaux. Cette organisation devrait refléter les considérations de justice ayant cours dans ledit État, considérations qui peuvent être observées à deux niveaux : celui de la justice procédurale et celui de la justice matérielle. Ces deux niveaux d'analyse constituent les considérations substantielles dont nous nous proposons d'étudier, autour de la matière délictuelle, l'influence sur l'organisation de la compétence.

Samuel FULLI-LEMAIRE

Directeur de thèse : Yves LEQUETTE

Université Paris 2 Panthéon-Assas

Le droit international privé de la famille à l'épreuve de l'impératif de reconnaissance des situations.

Le respect des rapports de famille créés à l'étranger est progressivement devenu une exigence très prégnante en droit international privé contemporain. Pour la très grande majorité des auteurs, ce nouveau contexte crée un problème d'ordre essentiellement méthodologique qui est celui de l'opportunité voire de la nécessité de l'élaboration d'une nouvelle méthode spécifiquement destinée à organiser l'accueil des situations familiales étrangères. Il apparaît cependant que cet accueil n'est pas strictement tributaire de l'adoption d'une nouvelle méthode, mais qu'il peut aussi être réalisé par un redéploiement des méthodes traditionnelles ou leur infléchissement. La tendance à la reconnaissance, dans toute sa généralité, apparaît ainsi plutôt comme un impératif appelé à occuper une place éminente parmi les préoccupations qui nourrissent la théorie générale du droit international privé. L'émergence de ce nouvel impératif puis son influence sur la discipline sont successivement envisagées.

Claire SÉJEAN-CHAZAL

Directeur de thèse : Michel GRIMALDI

Université Paris 2 Panthéon-Assas

La réalisation de la sûreté.

La réforme de 2006 a profondément modifié la question de la réalisation de la sûreté, en généralisant l'attribution judiciaire et en légalisant l'attribution conventionnelle du bien grevé. Ces modes de réalisation sont réputés plus simples que les voies d'exécution traditionnelles, mais également plus efficaces pour écarter les créanciers concurrents. Le titulaire d'une sûreté réelle bénéficie désormais de voies d'exécution qui lui sont spécifiques. Le législateur a pris soin d'encadrer ces techniques afin de protéger les intérêts du débiteur. Mais le régime de ces modes d'attribution mérite d'être aménagé afin d'en améliorer la sécurité juridique, l'efficacité, et par conséquent, l'attractivité. L'attribution est présentée comme une technique garantissant l'exclusivité. Mais rien ne justifie qu'il soit porté atteinte aux droits des créanciers concurrents. Il importe donc de déterminer comment concilier la faculté d'attribution du bien grevé avec les droits de ses concurrents.

✦ Prix André Isoré - Prix de thèse

Paul GAIARDO

Directrice de thèse : Muriel FABRE-MAGNAN

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Contribution à l'étude critique et comparative des théories du contrat : droits américain et français.

En droit des contrats, on distingue communément la volonté interne et la volonté déclarée : le droit américain ferait prévaloir la volonté déclarée tandis que le droit français protègerait davantage la volonté interne. Mais, à regarder de plus près la jurisprudence, les solutions adoptées par les juges français et américains semblent très similaires. La thèse tente de montrer qu'ils suivent tous deux intuitivement une théorie commune du consentement. Les droits des contrats américain et français semblent pourtant bien respectivement objectif et subjectif. Il faut, pour constater cette différence, déplacer l'interrogation vers les règles relatives à la validité et à l'exécution du contrat. D'un côté, le droit américain semble objectif car il tend surtout à protéger l'intérêt économique qui ressort du contrat. D'un autre côté, le droit français apparaît subjectif dans la mesure où il protège principalement le respect de la parole donnée.

Marilyn GUEZ

Directeur de thèse : Loïc CADIET

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'extinction du jugement civil, contribution à l'étude des effets de l'acte juridictionnel.

L'extinction du jugement civil désigne la privation des effets de l'acte juridictionnel, rouage technique commun aux différents procédés techniques extinctifs et point d'observation privilégié des effets du jugement civil. Cette étude, qui propose une approche systématique des procédés extinctifs, par la mise en lumière de leurs finalité et technique juridique, démontre leurs irréductible diversité et complémentarité technique dans le droit du procès, que ces procédés soient liés à une remise en cause de la chose jugée, à l'instar des voies de recours ou, au contraire, qu'ils en soient indépendants, telle la prescription ou la caducité. L'analyse critique de la portée de l'extinction invite à vérifier, au-delà du jugement contentieux qui tranche définitivement en présence des parties leurs prétentions respectives et constitue l'archétype de l'acte juridictionnel, la résilience normative des autres jugements civils et la qualification des effets secondaires de l'acte juridictionnel.

Mathias HOUSSIN

Directeur de thèse : François-Xavier LUCAS

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La subordination de créance : analyse de la subordination à l'épreuve de la procédure collective.

La subordination de créance est l'opération par laquelle un créancier, junior, accepte de n'être payé qu'après un autre créancier, senior. L'efficacité dans la procédure collective du débiteur dépend de l'analyse. La subordination consiste dans l'adjonction d'obligations personnelles à la charge du junior envers le senior. Il en résulte un déséquilibre lors de la consultation des créanciers. Jusqu'à une réforme des comités de créanciers, le maintien de la subordination peut être assuré par une convention de vote. Du point de vue du débiteur, le mécanisme crée une modalité de paiement, et, sauf accord des créanciers, l'ordre des paiements doit être respecté selon une règle dite de la priorité absolue qui ne rompt pas l'égalité des créanciers. L'effet personnel de la subordination explique l'absence de modification du rang de la créance, et qu'un liquidateur ne puisse appliquer la subordination dans le règlement des créanciers. Une loi pourrait conforter l'efficacité de cette technique.

Octavie LAROQUE

Directeur de thèse : Pierre-Yves GAUTIER

Université Paris 2 Panthéon-Assas

Les lois symboliques. Une étude à partir du droit de la propriété littéraire et artistique.

Expression d'un mal législatif contemporain, les lois symboliques ne sont pas seulement des dispositions incantatoires sur le modèle des lois non normatives ou « mémorielles ». Elles peuvent aussi être des dispositions techniques, comme en comporte le droit de la propriété littéraire et artistique. Caractérisées par la disharmonie de leur discours et de leurs qualités normatives, les lois symboliques sont imprécises, irréalistes, menteuses, mais dotées d'un message vertueux. Elles sont le résultat d'un exercice instrumentalisé de l'action législative, davantage préoccupé par l'expression de valeurs que par la considération des effets concrets du texte. Signe d'une mutation de la production législative et du droit de la propriété littéraire et artistique, ces lois sont la figure d'un désordre. Dès lors, une remise en ordre s'impose, en appelant au respect de règles de légistique et à la conscience morale des diseurs de normes animés par l'amour des lois.

Céline NDONGO

Directeur de thèse : François-Xavier LUCAS

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le nouveau visage de la prévention en droit OHADA.

L'Acte uniforme sur les procédures collectives d'apurement du passif (AUPC) de 1998 est venu instituer, de manière inédite dans certains États membres de l'OHADA, une procédure judiciaire de prévention des difficultés des entreprises. Celle-ci s'articulait autour d'une procédure unique destinée à éviter la cessation de paiements des entreprises au moyen d'un concordat amiable. Plusieurs années après son adoption, l'AUPC a clairement montré ses faiblesses et ses incohérences. En 2015, l'espoir d'une politique préventive plus efficace et plus attractive renaît avec la révision de l'AUPC. Cette révision conduit non seulement à un toilettage du règlement préventif mais aussi à l'adjonction d'une nouvelle procédure de conciliation. Enrichir la boîte à outils préventifs des entreprises ne suffira cependant pas pour réduire les faillites dans la zone OHADA. Les États, l'OHADA et les juges doivent aussi apporter des réponses adéquates aux défis d'application et d'effectivité de la récente loi.

✦ Prix Louis Forest / Picard

Emmanuel JOANNARD-LARDANT

Directeur de thèse : Ludovic AYRAULT

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'établissement processuel de la preuve fiscale : essai de droit comparé interne.

Cette étude vise à saisir, s'il existe entre les juges administratif, civil et pénal qui jugent en matière fiscale, une unité dans l'établissement de la preuve. A première vue, l'établissement de la preuve est le fruit de procédures différentes qui sont adaptées aux litiges qui leur reviennent de juger. Sous cet angle, chaque juge dispose d'un office qui lui est propre. La preuve judiciaire dispose ainsi d'un aspect vernaculaire. Toutefois, l'établissement juridictionnel de la preuve peut révéler un autre visage. L'affirmation de principes fondamentaux qui conditionnent l'établissement de la preuve atteste qu'au-delà des différentes procédures se dessine une fondamentalité probatoire qui unit les juges tant en matière fiscale qu'en dehors de ce champ.

Je souhaite ici remercier le département Sorbonne-Fiscalité de l'Institut juridique de la Sorbonne, le département de droit public et de droit fiscal de l'École Doctorale de la Sorbonne ainsi que le Professeur Ludovic Ayrault.

✦ Prix Mariani / Aguirre-Basualdo en droit de la mer

Prix national

Pascale RICARD

Directrice de thèse : Evelyne LAGRANGE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La conservation de la biodiversité dans les zones maritimes internationales.

Le régime relatif à la conservation de la biodiversité dans les zones maritimes internationales est actuellement au cœur des discussions entre États au sein des Nations Unies. La CNUDM, Constitution des océans, ne permet pas d'assurer une conservation effective de la biodiversité dans la Zone et en haute mer. En 1982, lorsqu'elle a été adoptée, la notion de biodiversité n'existait pas encore. Certaines ressources, outils ou activités ne sont pas couverts par la Convention. De plus, la division des océans en zones aux régimes distincts ne permet pas aux États de mettre en œuvre leurs obligations conventionnelles de manière efficace. L'adoption d'un nouvel accord pourrait permettre de pallier certaines insuffisances. Cependant, seule une approche globale, fondée sur la reconnaissance de l'existence d'une obligation générale de conservation, serait à même de dépasser les limites inhérentes à une approche exclusivement spatiale de la conservation de la biodiversité dans des espaces communs.

✦ Prix honorifique Dennery

Gabriel DUMENIL

Directrice de thèse : Agathe LEPAGE

Université Paris 2 Panthéon-Assas

Le domicile en droit pénal.

Lieu particulier, unique à certains égards, le domicile entretient des liens étroits avec le droit pénal. Il est d'abord envisagé comme un espace de protection de la personne. Le domicile assure en effet la défense de certains droits et libertés – sécurité, sûreté, intimité de la vie privée, tranquillité et dignité humaine – dont il est le réceptacle privilégié. Le domicile est également appréhendé comme un espace de localisation de la personne. Il participe alors de l'effectivité et l'efficacité de la procédure pénale. Outil de localisation probabiliste – le lieu où l'individu a le plus de chance de se trouver – le domicile assure la surveillance de la personne. Il garantit en outre le bon déroulement de la procédure pénale. En effet, il constitue l'instrument idoine de transmission des informations procédurales et l'un des critères déterminant de compétence de la loi pénale et des différentes juridictions.

Prix honorifique Lévy-Ullmann

Eugénie MÉRIEAU

Directrice de thèse : Marie-Sybille DE VIENNE

Institut national des langues et civilisations orientales

Le constitutionnalisme thaïlandais à la lumière de ses emprunts étrangers : une étude de la fonction royale.

Cette thèse dégage, à partir de l'étude des mutations du droit constitutionnel thaïlandais et des doctrines qui le sous-tendent depuis ses origines, le point cardinal de l'ordre politique thaïlandais, identifié comme étant la souveraineté du roi. La construction de la souveraineté monarchique s'est appuyée sur des emprunts étrangers formant, par sédimentations successives, hybridations et renversements, une doctrine proprement thaïlandaise du pouvoir royal l'érigeant en constituant suprême, seul interprète du dharma et de la coutume, auxquels le droit positif serait par nature inféodé. Au Siam puis en Thaïlande, la royauté a su utiliser les innovations juridiques et constitutionnelles occidentales (notamment le « constitutionnalisme octroyé », la justice constitutionnelle ou les clauses d'éternité) pour se construire, s'institutionnaliser et se transformer tout en maintenant l'affirmation doctrinale de sa souveraineté et son exercice effectif.

Prix honorifique Ripert

Clément FRANÇOIS

Directeur de thèse : Thierry REVET

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'acte juridique irrégulier efficace : contribution à la théorie de l'acte juridique.

L'acte juridique est une catégorie qui englobe de nombreux concepts juridiques cardinaux : le contrat, la loi, etc. Certains de ces actes sont contraires à une règle de l'ordre juridique français et produisent néanmoins tout ou partie de leurs effets au sein de cet ordre. C'est ce paradoxe que la thèse tente de saisir de façon unitaire par un nouveau concept : l'acte juridique irrégulier efficace. La thèse propose une théorie de l'acte juridique irrégulier efficace et revisite à cette occasion les théories de l'acte juridique. Après avoir précisément identifié son objet, la thèse analyse ensuite la politique de l'acte juridique irrégulier efficace : pourquoi décide-t-on de maintenir l'efficacité de certains actes juridiques irréguliers ? qui le décide ? selon quels procédés techniques ?

10 prix

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

Prix Aguirre-Basualdo

Marco GAZEL

Directeur de thèse : Louis LÉVY-GARBOUA

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Essais sur l'économie comportementale de la confiance, de la créativité et de l'éducation.

Cette thèse contribue à la littérature économique mettant en perspective l'importance des compétences non cognitives pour expliquer les comportements économiques, particulièrement la réussite scolaire.

Elle comprend quatre essais basés sur des approches économiques comportementales et expérimentales, avec deux objectifs principaux. Le premier objectif est d'étudier deux compétences non cognitives, à savoir la confiance en soi et la créativité. Une seconde contribution réside dans la proposition d'un cadre expérimental permettant d'étudier les systèmes scolaires, les décisions éducatives et la performance scolaire. Notre cadre expérimental nous a permis d'étudier et de comparer l'efficacité des différents mécanismes d'affectation des élèves à différentes filières scolaires selon leur productivité à l'école, et l'impact de ces mécanismes sur les inégalités en niveau de scolarité.

Marie KERVEILLANT LEPAPE

Directeur de thèse : Philippe LORINO

Université de Cergy-Pontoise

Le rôle du public dans la gouvernance du risque nucléaire - Étude de cas des « commissions locales d'information » (CLI) des installations nucléaires du nord cotentin.

Cette thèse s'intéresse à la question de la participation et du rôle du public dans la gouvernance des risques nucléaires. La question de recherche principale de la thèse est la suivante : comment un public impacté par des activités à haut risque, parvient à se constituer en acteur social qui participe activement à leur gouvernance ? La thèse explore le cas des Commissions Locales d'Information (CLI) des activités nucléaires du Nord-Cotentin. La thèse établit que lorsque les CLI acquièrent une compréhension suffisamment fine des sujets liés au risque nucléaire pour jouer à la fois le rôle d'Autrui Généralisé mais aussi celui de contre-expert civil, elles deviennent une partie prenante puissante et légitime de la gouvernance du risque nucléaire. Dans ces conditions, les CLI peuvent mener des enquêtes qui sont à la fois « de sens commun » et techniques, rendant ces enquêtes précieuses pour la gouvernance du risque nucléaire en s'attelant aux sujets d'une manière créative.

Elsa LEROMAIN

Directeur de thèse : Lionel FONTAGNÉ

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Essais en commerce international : fragmentation internationale de la production et coûts au commerce.

La présente thèse contribue au renouveau de la littérature empirique en commerce international en s'intéressant tout particulièrement à la fragmentation internationale de la production et aux coûts au commerce non-traditionnels. Dans le chapitre 1, je quantifie les conséquences de l'évolution de l'utilisation d'inputs étrangers sur le contenu factoriel du commerce en tirant profit des nouvelles caractéristiques des tableaux entrées-sorties mondiaux. Le chapitre 2 analyse les liens entre les relations diplomatiques et le commerce à la lumière de l'interdépendance croissante entre pays découlant de l'internationalisation des chaînes de production. Nous montrons que l'impact d'un choc diplomatique sur le commerce dépend du type de bien considéré. Enfin, dans le chapitre 3, nous introduisons une nouvelle mesure empirique des langues parlées à l'aide des données de Twitter. Nous l'utilisons pour évaluer l'incidence de la diversité des langues sur le commerce et le revenu réel en Europe.

Prix Marteaux / Aguirre-Basualdo

Raphaël FÈVRE

Directeurs de thèse : Jérôme LALLEMENT et Roberto BARANZINI

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'ordolibéralisme (1932-1950) : une économie politique du pouvoir.

Cette thèse propose une histoire intellectuelle de l'ordolibéralisme (1932-1950) au prisme de l'interrogation suivante : comment expliquer que la pensée ordolibérale ait eu les ressources intellectuelles pour peser sur la reconstruction allemande d'après-guerre ? Répondre exige d'abord de définir ce qu'est l'ordolibéralisme dans son contexte discursif. Dans ses composantes épistémologique, théorique, idéologique et politique, la thèse définit l'ordolibéralisme comme une économie politique du pouvoir : une analyse des sources, des manifestations et des conséquences du pouvoir dans la sphère sociale. Ensuite, la thèse montre que cette identité a joué positivement dans la fondation d'une rationalité politique en Allemagne de l'Ouest, et négativement comme rempart aux programmes concurrents, comme celui de John M. Keynes. Enfin, la thèse interroge le discours ordolibéral dans sa capacité à servir de référence à des politiques économiques européennes jusqu'à nos jours.

Prix Pirou / Aguirre-Basualdo

Adèle GRUEN

Directeur de thèse : Denis DARPY

Université Paris-Dauphine

Comprendre l'appropriation par le consommateur dans le cadre de la consommation par l'accès comme la création de significations : une investigation au travers du design.

Cette dissertation a pour but de comprendre l'appropriation par les consommateurs d'objets ou lieux qu'ils partagent. En nous basant sur les théories de l'appropriation, de la consommation par l'accès et du design, nous questionnons la définition, l'émergence et la valeur perçue de l'appropriation en accès. Nous explorons les contextes de l'autopartage et du coworking au travers de quatre articles. Nos résultats mettent l'emphase sur le rôle des objets matériels dans la mise en pratique de l'appropriation par les consommateurs. Nous définissons l'appropriation du consommateur dans le cadre de l'accès comme la création de significations (valeur de signe, valeur de lien, bien-être dans l'usage) grâce à un ensemble routinier de pratiques entre les consommateurs et les éléments matériels de l'activité de consommation par l'accès.

Prix Virlogeux / Aguirre Basualdo

Margot LECLAIR

Directrice de thèse : Isabelle HUAULT

Université Paris-Dauphine

La Créativité-en-action : arrangements et Affects au sein des Industries Créatives.

Le constat de départ de la thèse est celui du débat permanent au sein des organisations créatives, entre priorités artistiques et créatives d'un côté et intérêts économiques et rationnels de l'autre. Au travers d'une étude qualitative de l'industrie de la mode -entretiens et ethnographie-, nous avons observé les pratiques quotidiennes des travailleurs créatifs vis-à-vis de ces contraintes. Premièrement, et à travers le travail de Michel de Certeau, nous révélons les tactiques et arrangements que ceux-ci développent vis-à-vis des contraintes, une forme d'action essentielle au fonctionnement des organisations créatives. Ensuite, nous révélons les forces socio-matérielles et affectives qui constituent intrinsèquement les pratiques créatives, et soulignons le poids de telles forces dans la négociation permanente avec les motifs économiques. Nous proposons alors le concept de créativité-en-action, une manière incarnée, matérielle et affective d'agir créatif, au sein des industries créatives.

✦ Prix honorifique Nogaro

Julien COMBE

Directeur de thèse : Olivier TERCIEUX

École des hautes études en sciences sociales

Essais en théorie de l'appariement et ses applications.

Cette thèse étudie le problème de l'affectation centralisée des enseignants aux écoles, avec une application au cas français. Après avoir revue la littérature et dressé le constat et les enjeux de politiques publiques liées à l'affectation des enseignants : attractivité de la profession, inégalités territoriales, inégalités de réussite des élèves… ; nous étudions théoriquement ce problème d'affectation dans un premier chapitre. Nous montrons que l'algorithme identifié dans la littérature et utilisé en France souffre d'un problème de manque de mobilité important de par sa conception. Nous étudions théoriquement un algorithme alternatif et quantifions ses performances sur un échantillon des données d'affectation françaises. Dans un deuxième chapitre, nous modifions cet algorithme pour prendre en compte les spécificités du marché français et quantifions, sur données françaises, l'impact pratique de son adoption. Le dernier chapitre étudie théoriquement un modèle d'appariement alternatif.

✦ Prix honorifique Richelieu

Thomas RUELLOU

Directeur de thèse : Daniel DIATKINE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

De la théorie des prix à la science du législateur : le moment Adam Smith.

Souvent considéré comme le fondateur de la théorie classique, Adam Smith y occupe en réalité une place singulière. Dans cette thèse, la théorie des prix et la science du législateur sont analysées ensemble car elles procèdent d'une conception de l'autonomie de l'économie vis-à-vis des autres domaines de la société. Dans cette optique, Dugald Stewart prolongea les analyses de François Quesnay plutôt que celles de Smith, et anticipa les développements de la théorie de David Ricardo. Quesnay, Stewart et Ricardo conçoivent les prix naturels comme des reflets des institutions de par la règle de répartition du surplus et l'interdépendance entre secteurs de production. L'économie est pour eux sujette à un ordre optimal que différents types d'institutions permettent de réaliser. Si la théorie des prix de Smith semble mener dans l'impasse, il suppose que le législateur n'est pas contraint par des mécanismes économiques, et qu'il doit au contraire arbitrer des rapports sociaux conflictuels.

Clémentine VAN EFFENTERRE

Directeur de thèse : Thomas PIKETTY

École des hautes études en sciences sociales

Essais sur les normes et les inégalités de genre.

Cette thèse étudie l'impact des normes de genre et des institutions sur les choix éducatifs, les décisions d'offre de travail et les préférences politiques. Dans le premier chapitre, nous montrons que la présence d'au moins une fille parmi les enfants est associée à des attitudes plus marquées contre l'avortement pour les pères de droite et inversement, plus favorables à l'avortement pour les pères de gauche. Dans le deuxième chapitre, nous étudions les décisions d'offre de travail des femmes en utilisant la réforme dite des rythmes scolaires de 2013 comme « expérience naturelle » pour mettre en évidence le fait que les femmes accordent de la valeur à la flexibilité horaire en raison de l'emploi du temps de leurs enfants. Le troisième chapitre présente les résultats d'une expérimentation avec assignation aléatoire et nous montrons que l'intervention courte d'un modèle positif d'identification féminin peut influencer les attitudes et les choix des apprenants.

Prix honorifique Vouters

Manuel VILLAVICENCIO

Directeur de thèse : Jan-Horst KEPPLER

Université Paris-Dauphine

Analyse du développement optimal des technologies du stockage de l'électricité dans des marchés avec forte pénétration des énergies renouvelables à apport variable.

L'essor des technologies renouvelables à apport variable (ENR) pose de nombreuses difficultés dans le fonctionnement du système électrique. La variabilité des ENR accroit les besoins de flexibilité et des services système. Il existe plusieurs options capables de fournir ces services, dont les technologies de stockage de l'électricité. Cependant, la valorisation intégrale fournie par ces technologies semble difficile dans les marchés électriques actuels. Cette thèse s'inscrit autour des propos suivants : (1) modéliser les interrelations entre variabilité, besoins de flexibilité et objectifs de décarbonation du parc électrique, (2) analyser le rôle, ainsi que la valeur, des différentes technologies du stockage à travers le cas français aux horizons 2020, 2030 et 2050, et (3) discuter sur la régulation de la flexibilité, ainsi que proposer des politiques énergétiques concrètes permettant la réussite des objectifs de transition énergétique et de décarbonation du mix électrique français.

7 prix MÉDECINE

Prix Aguirre-Basualdo / Robin

Claire LEIBLER

Directeur de thèse : Philippe GRIMBERT

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Action du CTLA4-Ig sur la réponse humorale en transplantation.

Le rejet humoral induit par des allo-anticorps anti HLA (DSA) est l'une des principales causes de perte de greffons. Prévenir l'apparition des DSA est un enjeu majeur en transplantation. L'utilisation récente du Belatacept (CTLA4-Ig) semble prometteuse permettant une meilleure survie des greffons et une plus faible incidence de DSA par rapport à une immunosuppression classique. Les mécanismes par lesquels le CTLA4-Ig contrôle la réponse humorale devaient être élucidés. Nous montrons que le CTLA4-Ig agit à différentes étapes de la réponse humorale. Directement sur le lymphocyte B (LB), il diminue la différenciation plasmocytaire et la sécrétion d'immunoglobulines in vitro. L'induction de la voie STAT3 et la diminution d'expression de CD86 suggèrent un mécanisme intrinsèque via ce récepteur. Le CTLA4-Ig bloque de plus l'activation des lymphocytes T folliculaires (Tfh) dans un modèle de co-culture Tfh-LB, observation confirmée *in vivo* chez les patients transplantés rénaux traités par Belatacept. L'identification de ces mécanismes ouvre des perspectives dans les domaines de la transplantation et de l'auto-immunité.

Prix Louis Forest

Nicolas MERLE

Directrice de thèse : Lubka ROUMENINA

Université Paris 5 Paris Descartes

Mécanismes d'activation du complément en conditions hémolytiques.

Le complément est une cascade de défense immunitaire étroitement régulée, induisant des dommages tissulaires lorsqu'il est suractivé. L'hème, produit pro-inflammatoire de l'hémolyse, active le complément dans le sérum et sur les cellules endothéliales (CE) in vitro. Le but était d'étudier si et comment l'hémolyse active le complément *in vivo* et de comprendre les mécanismes induisant son activation sur les CE pour identifier de nouvelles thérapies. Nous avons détecté des dépôts de complément dans des reins de patients souffrant de néphropathie drépanocytaires et avons démontré son lien direct avec l'hémolyse chez la souris. L'utilisation d'hémopexine (Hx) a démontré un mécanisme hème dépendant, pertinent dans la drépanocytose. Au niveau des CE, nous avons démontré un mécanisme en partie dépendant de l'axe TLR4/P-sélectine in vitro et *in vivo*. Ce projet a révélé deux nouvelles pistes thérapeutiques dans le cadre des maladies hémolytiques, l'Hx et le TAK-242, un inhibiteur de TLR4.

Paul-Gydéon RITVO

Directeur de thèse : David KLATZMANN

Université Paris 5 Paris Descartes

Au cœur du contrôle de l'immunité humorale : (re)définition, mode d'action et répertoire des lymphocytes T folliculaires régulateurs.

Les lymphocytes T folliculaires régulateurs (Tfr) forment une population essentielle dans le contrôle de l'immunité humorale en régulant la production d'anticorps (Ac). Ils limitent par exemple l'aide apportée par les lymphocytes T folliculaires helpers (Tfh) aux cellules B leur permettant de se différencier en plasmocytes producteurs d'Ac dans une structure spécialisée, le centre germinatif (CG). Ce travail de thèse a mené à la découverte d'éléments importants de la biologie des Tfr. Il a permis la redéfinition restrictive d'une population fondamentale dans le contrôle de l'immunité humorale, la découverte d'un axe de régulation de la production d'Ac dépendant de l'interleukine 1ß et décrit pour la première fois le répertoire de cette population rare que forment les Tfr. Il ouvre des perspectives relatives au contrôle de la production d'Ac tant sa limitation - dans les maladies auto-immunes - que son exploitation dans le développement de stratégies vaccinales.

✦ Prix Louis Forest / Kuntz-Chagniot

Olivier THOUVENIN

Directeurs de thèse : Claude BOCCARA et Mathias FINK

Université Paris 7 Paris Diderot

Imagerie optique en 3 dimensions des dynamiques subcellulaires de cultures et tissus biologiques : applications en ophtalmologie et neurosciences.

Au cours de cette thèse, nous avons principalement développé deux microscopes optiques multimodaux à la sensibilité extrême, qui associent une voie d'interférométrie optique à une voie de fluorescence. L'interférométrie optique permet, entre autres, la détection de mouvements axiaux nanométriques d'organelles et de membranes sans marquage. Nous avons pu ainsi démontrer pour la première fois l'obtention d'un contraste sans marquage basé sur la motilité cellulaire. Cela permet notamment l'observation de cellules masquées par le tissu environnant, de révéler leurs noyaux (plus compacts que le cytoplasme), et de différentier de nombreux types cellulaires.
Ces microscopes nous ont permis de travailler sur deux applications phares. La première vise à la reconstruction 3D sans marquage de la morphologie et composition cellulaire de cornées et rétines ex vivo. La seconde tend à détecter et à suivre des ondes électromécaniques dans des neurones de mammifères.

✦ Prix Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo

Olivier VILLEMAIN

Directeur de thèse : Mathieu PERNOT

Université Paris 5 Paris Descartes

Nouvelles applications des ultrasons en cardiologie : quantifier la rigidité des structures cardiaques et la modifier.

Cette thèse avait pour but d'élargir le champ d'application des ultrasons en cardiologie, dans le domaine de l'imagerie et dans le domaine de la thérapie. Concernant l'imagerie, ce sont les capacités, les atouts et les limites des ultrasons à hautes cadences d'image (ultrafast echo) qui ont été explorés. Nous avons montré la possibilité et l'intérêt d'estimer la rigidité du myocarde et du foie par ultrason (élastographie) en pratique clinique, chez l'enfant et chez l'adulte, ainsi que les caractéristiques du tissu (orientation des fibres et vascularisation). Concernant la thérapie, nous avons exclusivement utilisé les effets mécaniques des ultrasons focalisés à hautes intensités (phénomène de cavitation). Nous avons exploré deux nouvelles cibles thérapeutiques : la valve calcifiée et la section de cordage valvulaire. C'est donc la translation de nouvelles technologies ultrasonores vers des applications cliniques en cardiologie qui a motivé et guidé ce travail de thèse.

✦ Gustave Roussy / Labrouquère

Julie DELYON

Directeur de thèse : Nicolas DUMAZ

Université Paris 7 Paris Diderot

PDE4 : cible thérapeutique dans le mélanome cutané.

Le mélanome est la tumeur cutanée la plus agressive. Son traitement a été bouleversé ces 10 dernières années par l'arrivée de nouveaux traitements dont les thérapies ciblant BRAF, un oncogène muté chez 50% des patients atteints de mélanome. Mais l'apparition de résistance (>80% des cas) rend nécessaire l'identification de cible alternative.

L'objectif de ce travail de thèse a été d'étudier le rôle de la phosphodiestérase de type 4 (PDE4), une enzyme régulant la voie de la différenciation dans les mélanocytes sains. Dans le mélanome muté sur BRAF, PDE4 est surexprimée et contribue aux propriétés tumorales des cellules en stimulant la prolifération et l'invasion. L'inhibition de PDE4 par des molécules pharmacologiques déjà disponibles chez l'homme, pour traiter l'inflammation, a démontré son rôle comme cible d'intérêt dans le traitement du mélanome. Ces recherches forment un rationnel pour l'élaboration d'un essai clinique évaluant l'inhibition de PDE4 dans le mélanome, en cours.

✦ Prix Siguret / Lecane

Anna GUEIDERIKH

Directeur de thèse : Filippo ROSSELLI

Université Paris 11 Paris-Sud

Liens entre les dommages de l'ADN et le stress nucléolaire dans les insuffisances médullaires héréditaires : le cas de l'anémie de Fanconi.

Les insuffisances médullaires héréditaires (IMH) réunissent quatre syndromes principaux dont l'anémie de Fanconi (AF) est le plus fréquent. Alors que l'étiologie des autres IMH est reliée à des défauts de biogenèse des ribosomes, les machineries qui assurent la synthèse des protéines, l'étiologie de l'AF est considérée comme due à des défauts de réparation de l'ADN. Dans ce travail, nous nous sommes demandés si l'AF était aussi associée à une perte de l'homéostasie du nucléole ou à des défauts dans la biogenèse des ribosomes. Nous nous sommes intéressés en particulier à la perte de fonction de la protéine FANCA, dont le gène est muté chez plus de la moitié des patients de FA.

Nous avons observé que les cellules déficientes en protéine FANCA présentent une délocalisation de protéines nucléolaires vers le noyau et/ou le cytoplasme, une synthèse des ARN ribosomaux ralentie, une composition différente des ribosomes et une baisse de la traduction des mRNA. Ces altérations participent à l'induction de p21 indépendamment de la signalisation des dommages de l'ADN, par le biais de la protéine nucléolaire NPM1. L'induction de p21, inhibiteur de la prolifération cellulaire, est considérée être l'un des évènements moléculaires clés menant au défaut des cellules souches hématopoïétiques menant à l'insuffisance médullaire de l'AF. Ainsi, ce travail montre que des défauts de biogénèse des ribosomes sont l'élément central et commun à tous les syndromes principaux d'IMH. Il ouvre la voie à l'étude de l'interaction entre les défauts de réparation de l'ADN et les défauts de biogenèse des ribosomes dans les cellules souches hématopoïétiques des patients atteints d'IMH.

12 prix

SCIENCES

Prix Aguirre-Basualdo

Tanguy BERTRAND

Directeurs de thèse : François FORGET et Emmanuel LELLOUCH

Sorbonne Université

Préparation et analyses des observations de l'atmosphère et des glaces de Pluton par la mission NASA New Horizons à l'aide de modèles numériques de climat.

En juillet 2015, la sonde New Horizons survola Pluton et révéla un monde magnifique où reposent des spectaculaires glaciers, composés d'azote, de méthane et de monoxyde de carbone, ainsi qu'une atmosphère bleutée par la présence d'une fine brume organique. Afin de comprendre les différents phénomènes observés, j'ai développé des modèles numériques simulant l'atmosphère et la surface de Pluton. Ces outils se sont avérés très efficaces pour expliquer plusieurs aspects de Pluton : la formation de la calotte de glace d'azote dans le bassin Sputnik Planitia et plusieurs caractéristiques géologiques associées, la distribution des glaces de méthane et de monoxyde de carbone observée en 2015, le triplement de la pression depuis 1988, l'extension maximale de la brume au pôle Nord et les différences entre les profils thermiques mesurés près de la surface. Je démontre également que le régime de circulation générale sur Pluton est une rétro-rotation, un cas unique dans le Système solaire.

Mitia DUERINCKX

Directeurs de thèse : Antoine GLORIA et Sylvia SERFATY

Sorbonne Université

Quelques résultats en mathématiques des milieux désordonnés.

Ma thèse est consacrée à l'étude mathématique des effets de désordre dans divers systèmes physiques. Dans la première partie, je me focalise sur la question de l'émergence d'un comportement effectif modifié par le désordre et je résous dans ce cadre plusieurs problèmes ouverts importants d'homogénéisation stochastique. J'obtiens notamment la première preuve rigoureuse générale des formules de Clausius-Mossotti pour le comportement effectif d'alliages binaires dilués. J'aborde également la question des déviations par rapport à un comportement effectif et j'établis la première théorie générale des fluctuations en homogénéisation stochastique. Dans la seconde partie, j'étudie des systèmes physiques plus compliqués où désordre et interactions sont en compétition. Plus précisément, je me focalise sur la dynamique des vortex dans des supraconducteurs en présence d'impuretés : bien que la compréhension mathématique des propriétés vitreuses complexes de ces systèmes soit hors de portée, j'établis rigoureusement la limite de champ moyen pour la dynamique d'un grand nombre de vortex et j'étudie l'homogénéisation de ces équations limites et leurs propriétés.

Prix Arconati-Visconti

Zoé KOENIG

Directeurs de thèse : Christine PROVOST et Gilles GARRIC

Sorbonne Université

Propriétés et circulation des Eaux Atlantiques au Nord du Svalbard dans un Arctique en mutation.

Les Eaux Atlantiques (AW) sont cruciales pour le budget de sel et de chaleur de l'Arctique. Cette thèse apporte de nouvelles informations sur les AW dans la région du nord Svalbard. Les plateformes IAOOS ont collecté en hiver 2015 les premières données hydrographiques d'hiver de la région. Elles ont documenté des eaux chaudes peu profondes sur le talus continental du Svalbard faisant fondre la glace. Cette chaleur est amenée des AW en surface par des ondes quasi-inertielles. Les extensions de glace sont très différentes entre les hivers 2015 et 2016. Le modèle opérationnel de Mercator Ocean (1/12°) suggère que les flux de chaleur induits par la convection expliquent ces différences. Ce modèle présente un écoulement hivernal des AW à travers le plateau du Yermak peu documenté : la Yermak Pass Branch (YPB). Les propriétés de la YPB sont examinées avec un an de données ADCP (2007-2008). En hiver, des tourbillons baroclines d'AW et des entrées sporadiques d'AW en Arctique sont observés.

Prix Louis Forest

Juliette FEDRY

Directeurs de thèse : Thomas KREY et Félix REY

Université Paris 5 Paris Descartes

Structure de HAP2 - Nouvel éclairage sur l'évolution eucaryote et sur le mécanisme moléculaire de la fusion des gamètes.

La fécondation des gamètes est un des évènements de fusion membranaire les moins bien compris et une protéine de fusion n'a jamais été identifiée. Durant ma thèse j'ai étudié le rôle de la protéine HAP2 dans la fécondation par une combinaison d'approches structurales et fonctionnelles. J'ai déterminé la structure cristalline de l'ectodomaine de HAP2 de l'algue C. reinhardtii, révélant une homologie frappante avec les protéines de fusion virale de classe II. Comme pour celles-ci, j'ai montré par essais in vitro et cryo microscopie électronique que HAP2 s'insère dans des membranes lipidiques sous forme de trimère. Ce travail démontre que HAP2 est une protéine de fusion des gamètes et possède un ancêtre commun avec les protéines de fusion virale, soulignant l'impact des échanges génétiques virus/cellules au cours de l'évolution de la vie eucaryote. Mes résultats indiquent aussi des stratégies vaccinales potentielles afin de bloquer la transmission de parasites eucaryotes comme Plasmodium.

Nina MARCHI

Directrices de thèse : Evelyne HEYER et Laure SEGUREL

Muséum national d'Histoire naturelle

À la croisée de l'anthropologie et de la biologie évolutive : diversité génétique et comportements migratoires en Asie intérieure.

Ma thèse s'intéresse à l'influence des comportements culturels sur la diversité génétique neutre des populations humaines. Pour ce faire, j'ai étudié des données génétiques, au regard de données ethnologiques, collectées dans des populations habitant actuellement en Asie intérieure, qui diffèrent, entre autres, par leur organisation sociale.

La première partie de cette thèse cherche à retracer l'histoire du peuplement de cette région. J'ai ensuite étudié l'influence, sur la diversité génétique, de marqueurs uniparentaux, de comportements culturels asymétriques entre sexes, tels que la patrilocalité ou la patrilinéarité. Enfin, j'ai testé l'influence des migrations matrimoniales sur la consanguinité des individus et des populations. Mes travaux illustrent plusieurs cas de figure, à différentes échelles géographiques et temporelles, où des comportements culturels ont modifié et laissé une signature génétique particulière sur la diversité des populations humaines d'Asie intérieure.

Prix Gandy

Marie AMALRIC

Directeur de thèse : Stanislas DEHAENE

Sorbonne Université

Étude des mécanismes cérébraux d'apprentissage et de traitement des concepts mathématiques de haut niveau.

Comment le cerveau humain parvient-il à conceptualiser des idées mathématiques abstraites ? La question de savoir si la pensée mathématique peut exister sans langage commence aujourd'hui à être abordée par les neurosciences cognitives. Alors que les études précédentes ont principalement porté sur l'arithmétique élémentaire, mon travail de thèse privilégie l'étude de la manipulation d'idées mathématiques plus avancées et des processus cérébraux impliqués dans leur apprentissage. Mon travail révèle que : (1) la réflexion sur des concepts mathématiques de haut niveau appris depuis de nombreuses années n'implique pas les aires du langage ; (2) l'activité mathématique, quels qu'en soient la difficulté et le domaine, implique systématiquement des régions classiquement associées à la manipulation des nombres et de l'espace, y compris chez des personnes non-voyantes ; (3) l'apprentissage non-verbal de règles géométriques repose sur un langage de la pensée indépendant du langage parlé naturel.

Aurélie HOURLIER-FARGETTE

Directeurs de thèse : Arnaud ANTKOWIAK et Sébastien NEUKIRCH

Sorbonne Université

Dynamique de mouillage sur matière molle : du claquage élastocapillaire au dévalement de gouttes sur élastomères.

Dans cette thèse à l'interface entre élasticité et capillarité, nous nous intéressons d'abord à un nouveau type d'actuateur intelligent, revisitant l'instabilité de claquage dans un contexte élastocapillaire. Nous montrons qu'une goutte d'eau déposée sur une lamelle élastique peut déclencher une rapide inversion de courbure de celle-ci, et étudions en détail l'équilibre, la stabilité et la dynamique d'un tel système. Dans un second temps, nous mettons en évidence un phénomène surprenant, jamais observé jusqu'alors : la dynamique de descente d'une goutte d'eau sur un élastomère silicone présente deux régimes successifs, avec deux vitesses différentes. Nous démontrons que les chaînes libres non réticulées présentes dans l'élastomère sont à l'origine de cette dynamique inattendue. La goutte est progressivement recouverte par des chaînes de silicone, et sa vitesse change brutalement lorsqu'une concentration surfacique critique est atteinte.

✦ Prix Perrissin-Pirasset

Mickael MOUNAIX

Directeur de thèse : Sylvain GIGAN

Sorbonne Université

Approche matricielle du contrôle de la lumière dans les milieux diffusants.

L'imagerie optique à travers des milieux diffusants reste un défi car l'information portée par la lumière est mélangée par la diffusion multiple. Les modulateurs spatiaux de lumière (SLM) disposent de millions de degrés de liberté pour contrôler le profil spatial de la lumière diffusée. Cependant, la lumière transmise s'allonge temporellement. Cette thèse présente des nouvelles méthodes de contrôle d'une impulsion brève transmise à travers un milieu diffusant. En manipulant les degrés de libertés spectraux/temporels avec un unique SLM, j'ai focalisé l'impulsion brève à différentes positions de l'espace-temps. J'ai également démontré un façonnage déterministe du profil temporel de l'impulsion. J'exploite cette focalisation spatio-temporelle pour exciter un processus optique non-linéaire, la fluorescence à deux photons. Cette approche ouvre des perspectives intéressantes pour l'étude de l'interaction lumière-matière ainsi que l'imagerie optique multiphotonique.

✦ Prix Sauberan

Lou SAFRA

Directrice de thèse : Coralie CHEVALLIER

Sorbonne Université

Utilisation des indices faciaux lors des décisions sociales - une approche cognitive et évolutionnaire.

Les évaluations faciales sont un élément central des comportements sociaux mais sont également le sujet à une grande variabilité. Dans cette thèse, je propose que l'analyse de la variabilité dans l'utilisation des signaux de coopération et de pouvoir lors des évaluations faciales est un outil prometteur pour l'étude des comportements sociaux. Cette approche me permet tout d'abord de confirmer, à travers six études, l'hypothèse selon laquelle la motivation sociale correspond à une adaptation aux environnements coopératifs. Dans un second temps, elle me permet, à travers un travail expérimental et théorique, de développer une hypothèse originale sur les préférences politiques selon laquelle les choix politiques sont orientés vers les individus perçus comme les plus aptes à réussir par eux-mêmes, indépendamment des conséquences pour le groupe. En résumé, dans cette thèse, je présente un nouveau cadre pour l'étude des décisions sociales dans une perspective cognitive et évolutive.

Mohamad TARHINI

Directeur de thèse : Bruno ESPAGNON

Université Paris 11 Paris-Sud

Mesure de la production du boson Z et du J/ψ dans les collisions p-Pb et Pb-Pb à √sNN = 5.02 TeV avec ALICE

Le J/ψ est une observable importante pour étudier la formation du Plasma de Quarks et de Gluons (PQG). L'importance des différents effets qui peuvent augmenter ou supprimer cette production varie avec l'énergie de la collision. Dans cette thèse le facteur de modification nucléaire des J/ψ est présenté en fonction de la centralité des collisions, la rapidité et l'impulsion transversale (pT). En outre, les résultats sur le pT moyen du J/ψ sont présentés. La comparaison entre les résultats expérimentaux et divers calculs théoriques suggère que la production du J/ψ est affectée dans le milieu par deux processus concurrents : la dissociation et la régénération. Dans les collisions d'ions lourds, l'état initial de la collision peut aussi affecter les résultats, en l'absence de formation du PQG. Un de ces effets est la modification nucléaire des fonctions de distribution des partons. L'étude de la production du boson Z est un outil puissant pour comprendre ces modifications.

✦ Prix Thiessé de Rosemont / Demassieux

Margaret BILU

Directeur de thèse : Antoine CHAMBERT-LOIR

Université Paris 11 Paris-Sud

Produits euleriens motiviques

L'objectif de cette thèse est l'étude de la fonction zêta des hauteurs motiviques associée à un problème de comptage de courbes sur les compactifications équivariantes d'espaces affines, résolvant l'analogue motivique de la conjecture de Manin pour celles-ci. Notre théorème principal décrit la convergence de cette fonction zêta dans l'anneau de Grothendieck des variétés, pour une topologie provenant de la théorie de Hodge. Nous en déduisons le comportement asymptotique d'une proportion positive du polynôme de Hodge-Deligne des espaces de modules de courbes considérés, lorsque le degré tend vers l'infini. Les outils principaux pour cela sont une notion de produit eulérien motivique, une généralisation de la formule de Poisson de Hrushovski et Kazhdan, et une mesure motivique sur l'anneau de Grothendieck des variétés avec exponentielles, construite en utilisant les cycles évanescents motiviques de Denef et Loeser.

✦ Prix Thiessé de Rosemont / Schneider

Mathieu CARRIÈRE

Directeur de thèse : Steve OUDOT

Université Paris 11 Paris-Sud

Sur les propriétés métriques et statistiques des descripteurs topologiques pour les données géométriques

Dans le cadre de l'apprentissage automatique, l'utilisation de représentations alternatives, ou descripteurs, pour les données est un problème fondamental permettant d'améliorer sensiblement les résultats des algorithmes. Parmi eux, les descripteurs topologiques calculent et encodent l'information de nature topologique contenue dans les données géométriques. Ils ont pour avantage de bénéficier de nombreuses bonnes propriétés issues de la topologie, et désirables en pratique, comme par exemple leur invariance aux déformations continues des données. En revanche, la structure et les opérations nécessaires à de nombreuses méthodes d'apprentissage, comme les moyennes ou les produits scalaires, sont souvent absents de l'espace de ces descripteurs. Dans cette thèse, nous étudions en détail les propriétés métriques et statistiques des descripteurs topologiques les plus fréquents, à savoir les diagrammes de persistance et Mapper. En particulier, nous montrons que le Mapper, qui est empiriquement un descripteur instable, peut être stabilisé avec une métrique appropriée, que l'on utilise ensuite pour calculer des régions de confiance et pour régler automatiquement ses paramètres. En ce qui concerne les diagrammes de persistance, nous montrons que des produits scalaires peuvent être utilisés via des méthodes à noyaux en définissant deux noyaux, ou plongements, dans des espaces de Hilbert en dimension finie et infinie.

15 prix

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Prix Aguirre-Basualdo

Annelise BINOIS ROMAN

Directeurs de thèse : Christophe PETIT et Anne BRIDAULT

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'archéologie des épizooties : mise en évidence et diagnostic des crises de mortalité chez les animaux d'élevage, du Néolithique à Pasteur.

Les épizooties du passé, bien documentées historiquement et aux conséquences souvent sévères sur les sociétés, restent en grande partie méconnues de l'archéologie et paraissent n'avoir laissé aucune trace matérielle. Cette thèse s'attache donc à explorer cette absence, et à démontrer qu'il est non seulement possible d'identifier des dépôts animaux consécutifs à des crises de mortalité, mais également dans les cas favorables de déterminer les causes spécifiques des décès ? Deux outils diagnostiques répondant à ce double objectif y sont développés via une démarche interdisciplinaire mêlant méthodes et données de l'archéologie, de l'histoire et de la médecine vétérinaire. Leur application d'abord à un corpus bibliographique, puis à une sélection d'assemblages ostéologiques datés de l'Antiquité à la période Moderne, nous permet de valider leur pertinence et de documenter un aspect oublié des sociétés agropastorales anciennes, contribuant à la création d'une histoire des maladies animales.

Vérène CHALENDAR

Directeur de thèse : Dominique CHARPIN

École pratique des hautes études

Quand l'animal soigne... Les utilisations thérapeutiques de l'animal dans le corpus cunéiforme médical assyro-babylonien.

Cette thèse est consacrée à l'usage des animaux dans les pratiques thérapeutiques mésopotamiennes. La première partie explore les sources permettant la reconstitution des pratiques médicales et s'intéresse à la perception de la faune par les Mésopotamiens. Elle s'attache également aux considérations pratiques induites par l'usage d'une pharmacopée d'origine animale (approvisionnement, conservation etc.). La deuxième partie est un catalogue raisonné des animaux rencontrés dans les textes médicaux. Il répertorie et examine les usages thérapeutiques de chaque animal en essayant de comprendre les raisons de leurs utilisations dans des contextes pathologiques spécifiques. La dernière partie est dévolue au réexamen d'Uruanna = maštakal, document sur la base duquel ont été émises des hypothèses remettant en question l'usage des animaux dans la pharmacopée. Nous suggérons une nouvelle interprétation pour ce document à la lumière de notre étude inédite et extensive de l'ingrédient animal.

Gauvain LECONTE

Directeur de thèse : Pierre WAGNER

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'activité prédictive des sciences empiriques. Analyse d'un succès scientifique et de sa portée.

La réalisation de prédictions précises et surprenantes est une pratique essentielle des sciences empiriques et la confirmation de ces prédictions semble représenter l'un de leurs principaux succès théoriques et pratiques. Ainsi de nombreux scientifiques et épistémologues attribuent-ils aux succès prédictifs le pouvoir de confirmer des hypothèses, d'influencer le cours de l'histoire scientifique, voire de révéler quelles théories reflètent la réalité. Pourtant les prédictions s'appuient souvent sur des représentations simplifiées, idéalisées ou fictionnelles de la réalité. L'objectif de cette thèse est d'analyser l'activité prédictive pour comprendre en quoi consistent les succès prédictifs et quelle portée on peut légitimement leur conférer. L'enjeu de cette analyse est notamment de savoir si une théorie ayant engendré un succès prédictif peut être considérée comme vraie ou partiellement vraie.

Tristan MARTINE

Directeurs de thèse : Geneviève BÜHRER-THIERRY et Gérard GIULIATO

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Ancrage spatial et polarisation des pouvoirs de l'aristocratie laïque en Lotharingie méridionale (fin IXe - mi XIe siècle).

De la fin du IXe au milieu du XIe siècle, la Lotharingie, ancien cœur de l'empire carolingien, devint une marge du royaume de Francie occidentale, d'abord, puis de Francie orientale. Cette recherche porte sur l'évolution du rapport des aristocrates à leurs espaces de domination et montre que l'exercice de la *potestas* des comtes se fit, jusqu'à la réforme grégorienne, selon des logiques davantage sociales que spatiales. Le territoire ne constituait pas le pouvoir comtal : il en découlait. À l'inverse, les seigneurs furent les premiers à s'ancrer spatialement en fondant des centres castraux dont ils adoptèrent le nom. Une double approche textuelle et archéologique permet de déconstruire l'image de laïcs prédateurs en montrant leur collaboration permanente avec l'aristocratie ecclésiastique. Le rythme et les formes de polarisation de l'aristocratie s'avèrent finalement singuliers dans cet espace où les évêques, les premiers, développèrent un nouveau modèle de domination spatiale.

Gavin MCDOWELL

Directeur de thèse : Daniel STOEKL BEN EZRA

École pratique des hautes études

L'histoire sainte dans l'Antiquité tardive : les Pirqé de-Rabbi Eliézer et leur relation avec le Livre des Jubilés et la Caverne des trésors.

Les *Pirqé de-Rabbi Eliézer* (*PRE*) sont une paraphrase biblique rabbinique du IXe siècle. L'aspect le plus remarquable est l'introduction des légendes autour des personnages bibliques qui ne se trouvent nulle part dans la littérature rabbinique classique. La recherche contemporaine considère la matière non-rabbinique des *PRE* comme un exemple de la survivance de la littérature du Second Temple dans la tradition rabbinique. En revanche, la présente étude essaie d'expliquer la matière non-rabbinique des *PRE* comme le résultat de l'influence des cultures chrétienne et musulmane sur l'auteur. L'examen de cette hypothèse prendra la forme d'une étude de deux livres qui ressemblent aux PRE dans leur forme et leur contenu : le *Livre des Jubilés*, ouvrage hébraïque de l'époque du Second Temple, et la *Caverne des trésors*, un écrit chrétien syriaque du VIe siècle. Les trois constituent des exemples de « l'histoire sainte », l'histoire d'Israël ancien racontée indépendamment du texte biblique.

Marie-Clémence RÉGNIER

Directrices de thèse : Françoise MELONIO et Florence NAUGRETTE

Sorbonne Université

Vies encloses, demeures décloses. Le grand écrivain français en sa maison-musée (1879-1937).

La réflexion engagée propose une archéologie des représentations collectives se rapportant à l'espace domestique de l'écrivain et à son œuvre dans les textes littéraires notamment où elles prennent corps. La dimension discursive de la « paratopie » du lieu d'écriture est mise en perspective avec les approches posturales et scénographiques centrées sur la figure de l'écrivain. Partant, la thèse montre que les mises en scène de l'écrivain à demeure constituent un levier essentiel des appropriations mémorielles collectives des écrivains et de leurs œuvres parce qu'elles cristallisent des représentations mythiques à succès qui s'actualisent dans l'esprit du temps. Plus largement, elles participent à l'écriture de l'histoire littéraire qui s'institutionnalise au XIXe autour d'une mythologie de la création littéraire. Enfin, il s'agit de comprendre les enjeux de poétique et de réception qui lient les maisons des écrivains à leur œuvre.

Ariane REVEL

Directeur de thèse : Frédéric GROS

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

« Si j'étais prince ou législateur, je ne perdrais pas mon temps à dire ce qu'il faut faire… » Écriture philosophique et transformation politique en France 1750-1780.

Quelle est l'utilité du philosophe en politique ? On interroge la manière dont cette question a pu être posée et la façon dont on a pu y répondre, en France, entre 1750 et 1780. D'une part, il s'agit de déterminer quel type de prise le discours philosophique doit assurer sur son objet pour être jugé utile. D'autre part, la question des effets produits nous invite à considérer la manière dont le rapport entre le philosophe et ses lecteurs s'établit à travers le texte : comment se fait la communication des idées, et quelles sont ses conséquences pratiques ? Une sphère

propre de la parole du philosophe en politique se dessine. À distance de l'action, le philosophe est l'homme de la vérité ; la contestation progressive de la référence au philosophe-législateur laisse la place à un usage critique de la connaissance. La fécondité politique de la parole philosophique apparaît alors non dans sa capacité à instituer mais à faire imaginer d'autres institutions possibles.

Prix Benabou / Aguirre-Basualdo

Léa HERMENAULT

Directrice de thèse : Anne NISSEN

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La ville en mouvements. Circulations, échanges commerciaux et matérialité de la ville : pour une articulation systémique des facteurs d'évolution du tissu urbain parisien entre le XV^e^ et le XIX^e^ siècles.

Dans ce travail j'ai cherché à mieux appréhender les effets des circulations sur le tissu urbain parisien entre le XV^e^ et le premier tiers du XIX^e^ siècle, et en particulier à comprendre dans quelle mesure celui-ci évolue en fonction des interactions qui s'établissent à plusieurs échelles entre la matérialité urbaine et les potentialités d'échanges. J'ai ainsi pu mettre en évidence des processus différents selon l'échelle à laquelle j'étudiais les formes et, à chaque fois, souligner le caractère particulier de l'évolution de la matérialité urbaine à proximité des zones de flux : forte densité du parcellaire et du bâti, reconfigurations fréquentes des circulations intra-îlot, fonction commerciale prépondérante et rythme d'évolution plus rapide. Ces particularités sont la conséquence des interactions systémiques qui s'établissent entre le bâti, la voie et le flux qu'elle supporte, et qui aboutissent à la densification du tissu urbain et à la résilience de la voie.

Prix Lambert / Thiessé de Rosemont

Alexia BLIN

Directeur de thèse : François WEIL

École des hautes études en sciences sociales

Politiser l'entreprise. Une histoire des coopératives dans le Wisconsin (années 1870 - années 1930).

Cette thèse explore l'histoire des entreprises coopératives dans l'état américain du Wisconsin entre les années 1870 et 1930 et les manières dont différents groupes d'acteurs les mobilisent. En croisant les questionnements de l'histoire des entreprises et ceux de l'histoire politique, elle étudie le recours aux coopératives lors de cette période charnière, afin de montrer que ces entreprises, contrairement à une image répandue dans l'historiographie, font bien partie de l'horizon politique américain de manière continue dans ces décennies. Pour comprendre les mécanismes d'institutionnalisation de cette forme d'entreprise, on observe les manières dont elle est mobilisée au cours du temps – par les fermiers, mais aussi les consommateurs, et dans une moindre mesure les ouvriers. L'analyse de ces mobilisations est replacée dans leur environnement : en mesurant l'écart qui les distingue des autres entreprises et en interrogeant l'importance des territoires dans lesquelles elles s'inscrivent.

Prix Louis Forest

Emanuele ARIOLI

Directeurs de thèse : Michel ZINK et Sylvie LEFÈVRE

Sorbonne Université

Un roman arthurien retrouvé : Ségurant ou le Chevalier au Dragon (XIII^e^-XV^c^ siècles).

Ségurant ou le Chevalier au Dragon est le titre que nous avons attribué à un ensemble romanesque médiéval ignoré de l'histoire littéraire et dispersé dans une tradition manuscrite abondante. Ce roman arthurien en prose, en langue française, qui a sans doute vu le jour entre 1240 et 1279 en Italie du Nord, ne subsiste qu'à l'état lacunaire dans des compilations et des sommes romanesques postérieures. À partir de tous les manuscrits qui en ont conservé des fragments, nous avons proposé une reconstitution de ses diverses versions, qui s'échelonnent du XIII^e^ au XV^e^ siècle. Cette thèse comprend un volume d'étude, qui éclaire les aspects philologiques et littéraires de Ségurant, et deux volumes d'édition qui offrent le texte reconstitué de ce roman oublié. Le premier volume de l'édition est consacré à la « version cardinale », conservée par le ms. 5229 de la Bibliothèque de l'Arsenal ; le second aux autres versions que nous appelons « complémentaires » et « alternatives ».

Sylvain GARNIER

Directeur de thèse : Georges FORESTIER

Sorbonne Université

Érato et Melpomène ou les sœurs ennemies : langage poétique et poétique dramatique dans le théâtre français de Jodelle à Scarron (1553-1653).

Ce travail cherche à retracer l'histoire de la poésie au théâtre depuis la naissance de la tragédie humaniste jusqu'à l'instauration du classicisme. Il fait ainsi apparaître que l'élocution lyrique s'est déplacée au fil du temps du genre tragique vers le genre comique en suivant l'évolution de la poésie lyrique depuis le style sublime de la Pléiade jusqu'à l'expression burlesque de Scarron en passant par la simplicité malherbienne, l'ingéniosité mariniste ou l'enjouement galant. L'expression lyrique glisse ainsi progressivement des chœurs et des discours pathétiques de la tragédie humaniste vers les soupirs, les chansons et les pointes des amants de la tragi-comédie et de la pastorale avant d'être parodiée dans la parlure ridicule des personnages de la comédie burlesque. Parallèlement à ce mouvement, les penseurs réguliers théorisent l'opposition fondamentale du langage poétique et du langage dramatique, rendant ainsi impossible le développement d'une tragédie régulière poétique.

Louise MILLON-HAZO

Directeurs de thèse : Michel MAGNIEN et Jean-Claude SCHMITT

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

« Quelles bestes sont ce là ? » L'humanisme rabelaisien à l'épreuve de ses bestiaires.

Cette thèse propose une étude globale des bestiaires rabelaisiens à partir de l'exploration de ses sources antiques et médiévales. La focale critique se concentre d'abord sur les torsions qu'impose Rabelais aux genres littéraires rattachés à des figures animales prototypiques : l'inversion des paradigmes épiques du cheval et du porc ; le brouillage et la démultiplication des bêtes charivariques et farcesques ; la mise en crise des animaux exemplaires de la fable. Elle s'ouvre ensuite aux jeux du célèbre humaniste avec les figures animales des écrits savants et sérieux : encyclopédies, littérature gnomique, livres de cuisine. Finalement, le point de vue se renverse pour examiner les effets esthétiques et sensoriels de ces bestiaires sur le lecteur et l'auditeur, et en dégager une certaine esthétique grotesque. Cette enquête débouche sur la redéfinition de l'humanisme rabelaisien, qui se révèle dans l'épreuve et à l'épreuve d'une profusion d'images animales.

✦ Prix Piedallu Philoche

Pauline LAFILLE

Directeur de thèse : Michel HOCHMANN

École pratique des hautes études

« Composizioni delle guerre e battaglie » : enquête sur la scène de bataille dans la peinture italienne du XVI^e^ siècle.

La thèse étudie les enjeux politiques et artistiques de la scène de bataille dans la peinture monumentale italienne du XVI^e^ siècle. Conjuguant histoire et théorie de l'art et histoire culturelle de la guerre, l'étude analyse la faveur de la scène de bataille dans ses contextes mémoriels et identitaires en proposant une typologie des commandes. Elle explique les conditions de valorisation esthétique de ce sujet que la Renaissance, à la suite de Léonard, conçoit comme le comble du récit en peinture. Elle s'intéresse à la porosité entre humanisme militaire et représentation de la bataille, dans les contextes des cycles d'histoire dynastique et dans les grands décors d'État (Florence et Venise). Elle interroge enfin les conditions matérielles de création des peintures et les ressources documentaires mises à disposition des peintres (gravures d'actualités, récits historiques…) et l'oscillation entre le modèle du poète ou de l'historien pour la conception du peintre d'histoire.

Prix Richelieu

Simon EBERSOLT

Directeurs de thèse : Emmanuel LOZERAND et Frédéric FRUTEAU DE LACLOS

Institut national des langues et civilisations orientales

Contingence et communauté. Kuki Shûzô, philosophe japonais.

Essai d'histoire de la philosophie japonaise, cette étude porte sur l'œuvre de Kuki Shûzô (1888-1941). Elle se propose d'approfondir les dialogues que Kuki a entretenus avec l'Europe philosophique de l'époque, mais aussi avec les philosophes japonais et un monde intellectuel plus large – dialogues à partir desquels ses concepts ont émergé. Nous avons interprété son œuvre en élucidant une tension entre « concret donné » et logique de l'identité. Le concret donné est incarné par plusieurs figures du commun, qui se caractérisent par la différence avec autrui : l'ethnie, l'intersubjectivité de l'iki (idéal éthique d'Edo), la rencontre contingente. La logique de l'identité est exprimée par les idées d'identité ethnique, d'éternel retour du même et d'assimilation d'autrui dans le moi. Nous élucidons la manière dont Kuki systématise cette tension, ainsi que les conséquences de cette systématisation sur les questions de la communauté politique et des rapports entre individu, nation et monde.

Prix Schneider / Arconati-Visconti

Émilie DOSQUET

Directeur de thèse : Hervé DREVILLON

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le feu et l'encre : la « désolation de Palatinat ». Guerre et information politique dans l'Europe de Louis XIV (Angleterre - France - Provinces-Unies - Saint-Empire).

Cette thèse porte sur la désolation du Palatinat, et explore, au travers de ce cas, les interrelations qu'entretiennent la guerre et l'information politique dans l'Europe de la fin du XVII^{e} siècle. Elle montre pourquoi et comment des opérations françaises relevant d'une part d'une logique stratégique évolutive et d'autre part d'une chronologie et d'une géographie composites, ont été érigées en une unité historique chargée de sens. Ce travail met en lumière le processus complexe de fabrication de cet événement, au sein duquel se mêlent à la fois le déroulement des opérations et le traitement informationnel dont celles-ci ont fait l'objet dès qu'elles sont advenues. Traduisant un écart entre pratiques et représentations, la désignation comme transgressives de ces opérations souvent présentées comme une anomalie, à un moment où la guerre s'humanisait, révèle en réalité moins une mutation des pratiques qu'une évolution du consentement des sociétés européennes à la guerre et ses violences.

3 prix

PHARMACIE

Prix Aguirre-Basualdo / Canat

Pauline LANCIA

Directrice de thèse : Evelyne JACQZ-AIGRAN

Université Paris 5 Paris Descartes

Variabilité des effets des médicaments en transplantation pédiatrique - Impact pharmacogénétique.

La disposition des médicaments dans l'organisme est très variable d'un individu à l'autre. Cette variabilité est à l'origine d'importantes différences pharmacocinétiques conduisant à des variations dans la réponse thérapeutique aux médicaments, aussi bien en termes d'efficacité que de toxicité. Cette thèse a porté sur les facteurs de variabilité (principalement l'âge et les polymorphismes génétiques) des effets des médicaments prescrits chez l'enfant immunodéprimé. Ces travaux se sont organisés en deux grandes parties : la variabilité de réponse au tacrolimus et au mycophénolate mofétil chez les enfants après transplantation rénale et la variabilité de réponse au voriconazole chez les enfants recevant une greffe de cellules souches hématopoiétiques ou dans l'attente d'une greffe. Nos résultats ont confirmé l'importance d'études spécifiques à l'enfant pour évaluer l'interaction développement/pharmacogénétique et préciser la balance bénéfices/risques des médicaments.

Prix Régnier

Rami BECHARA

Directeurs de thèse : Hayat AZOURI et Marc PALLARDY

Université Paris 11 Paris-Sud

Étude de la coopération entre les cellules dendritiques et les lymphocytes T dans les allergies aux produits chimiques et aux médicaments.

Les allergies constituent un problème majeur de santé publique. Notre objectif est de mieux comprendre les mécanismes des allergies induites par les produits chimiques et les médicaments, en prenant comme exemple les métaux et la benzylpénicilline (BP) et en étudiant l'interaction entre les cellules dendritiques (DC) et les lymphocytes T (LT). Nous montrons que le nickel est capable d'induire une polarisation Th17 qui est détectée chez les patients allergiques et ceci grâce à la production d'IL-23, par les DC, régulée par les voies du TLR4, Jak-STAT et NFIL-3. D'autre part, nous avons mis en évidence l'existence d'un répertoire de LT naïfs spécifiques du nickel ou BP. Notre travail contribue à une meilleure compréhension des mécanismes des réactions allergiques d'une part, en montrant la fine régulation des cytokines pro-inflammatoires dans les DC (signal adjuvant) et d'autre part en élucidant les mécanismes de l'immunisation contre les molécules allergisantes (signal antigénique).

Je tiens à remercier les équipes qui m'ont accueilli à l'Université Paris-Sud et à l'Université Saint-Joseph ainsi que nos collaborateurs. Plus particulièrement, je tiens à remercier le professeur Marc Pallardy pour son exemplarité et sa rigueur intellectuelle ainsi que le professeur Hayat Azouri pour ses conseils bienveillants qui ont permis le bon déroulement de cette thèse.

Prix Régnier / Louis Forest

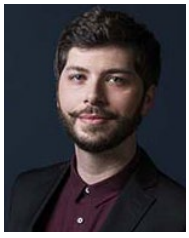

Stephan GABET

Directrices de thèse : Isabelle MOMAS et Nathalie SETA

Université Paris 5 Paris Descartes

Sensibilisation allergénique au cours des huit premières années de vie, facteurs et morbidité associés dans la cohorte de naissances.

Ma thèse visait à offrir une meilleure compréhension de l'histoire naturelle de la sensibilisation allergénique, premier pas biologique vers l'allergie clinique. Mes travaux s'inscrivaient dans le suivi des enfants de la cohorte de naissances prospective et en population générale *Pollution and Asthma Risk: an Infant Study* (PARIS). Cette thèse a montré qu'une proportion inquiétante des nourrissons et des enfants est sensibilisée : 14% et 35%, respectivement. Elle a souligné la nécessité de considérer la précocité de la sensibilisation, sa multiplicité, les allergènes impliqués et, paramètre très peu étudié, les concentrations sériques en IgE spécifiques. De plus, le caractère prédictif d'une sensibilisation précoce, et plus particulièrement d'une multi-sensibilisation, sur la morbidité allergique future chez l'enfant a été clairement établi. Enfin, les risques liés aux expositions aux allergènes et aux micro-organismes pendant les premiers mois de vie ont été mieux caractérisés.

LA COMPOSITION DES JURYS

PRIX PIERRE ET YVETTE ROUDY

Membres du Jury

Gilles PÉCOUT, recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des Universités de Paris,
Yvette ROUDY, ancienne ministre des droits de la femme
Jean BOUQUIN, directeur du Théâtre Dejazet
Marie-Laure COQUELET, professeur des universités en droit, ancien vice-chancelier des universités de Paris
Françoise DURAND, professeur de lettres, retraitée
Marie-France GEORGES, professeur de philosophie et de théâtre, retraitée
Joël HILLION, professeur d'anglais, retraité
Élisabeth LAUREAU-DAULL, professeur de lettres, retraitée
Patricia MAMET-SOPPELSA, professeur de droit, membre honoraire du Conseil économique social et environnemental
Marie-Claire PAPONNAUD, ancienne directrice d'études - PRISMA Presse
Jean-Pierre SALDOU, retraité de la Police nationale
Anca VISDEI, écrivain, éditrice

Jury suppléant
Michel DUMOLARD
André LUCAS

DROIT ET SCIENCES POLITIQUES

SCIENCES POLITIQUES

Prix Aguirre-Basualdo

Prix honorifique Paul DESCHANEL (non attribué en 2018)

Prix honorifique DUPIN-AINÉ (non attribué en 2018)

Prix honorifique Georges SCELLE (non attribué en 2018)

Prix honorifique Henri WAHL (non attribué en 2018)

Coordonnatrice : Julie SAADA, professeur, école de droit de Sciences Po Paris
Jean-David DREYFUS, professeur des universités, université Paris 5 Paris Descartes
Jean-Vincent HOLEINDRE, professeur, université Paris 2 Panthéon-Assas

DROIT PRIVÉ

Prix solennels et prix de thèse André Isoré

Prix honorifique Dennery

Prix honorifique Ripert

Coordinatrice : Pierrette PINOT, conseillère doyenne honoraire à la Cour de cassation

Hélène AUBRY, professeur des universités, droit privé, université Paris 11 Paris-Sud

Mélanie CLEMENT-FONTAINE, maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Pierre LAVIGNE, magistrat à la Cour de cassation

Pascal LOKIEC, professeur des universités, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

DROIT PUBLIC ET DROIT CIVIL

Prix Louis Forest / Picard

Prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein

Prix honorifique Capitant

Prix honorifique Levy-Ullmann

Coordonnateur : Pascal CHAIGNEAU, professeur des universités, université Paris 5 Paris Descartes, président de la section de science politique

Claude BRENNER, professeur des universités, université Paris 2 Panthéon-Assas

Élizabeth ZOLLER, professeur des universités, université Paris 2 Panthéon-Assas

DROIT DE LA MER

Prix Mariani / Aguirre-Basualdo

Coordonnateur : Philippe DELEBECQUE, professeur des universités, droit privé (droit maritime) université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Éric CANAL-FORGUES, professeur des universités, université Paris 5 Paris Descartes

Jacqueline DUTHEIL de la ROCHÈRE, professeur des universités, université Paris 2 Panthéon-Assas

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION

Prix Aguirre-Basualdo

Prix honorifique Nogaro

Prix honorifique Vouters

Coordonnateur : Jacques ROJOT, professeur des universités émérite, université Paris 2 Panthéon-Assas

Didier FOLUS, professeur des universités, finances, UFR SEGMI, université Paris 10 Paris Nanterre

Christian SCHMIDT, professeur des universités émérite, économie, université Paris 9 Paris-Dauphine

Prix Pirou / Aguirre-Basualdo

Prix Marteaux / Aguirre-Basualdo

Prix Virlogeux / Aguirre-Basualdo

Prix honorifiques Richelieu

Coordonnateur : Gunther CAPELLE-BLANCARD, professeur des universités, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Cécile COUHARDE, professeur des universités, sciences économiques, université Paris 10 Paris Nanterre

Emmanuel DUGUET, professeur des universités, université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Édith GINGLINGER, professeur des universités, université Paris-Dauphine

MÉDECINE

Prix Aguirre-Basualdo / Robin

Coordonnateur : Benoit EURIN, professeur des universités, président honoraire, chargé de mission auprès du président, université Paris 7 Paris Diderot - praticien hospitalier, pôle international, chef du service anesthésie – réanimation chirurgicale, hôpital Lariboisière

Pierre BEY, professeur émérite, conseiller du président, institut Curie

Jacqueline CAPEAU, professeur émérite, Sorbonne Université

Prix Louis Forest

Prix Siguret / Lecane

Prix Louis Forest / Kuntz - Chagniot

(Progrès dans la médecine ou la chirurgie)

Coordonnateur : Jean-Jacques HAUW, professeur des universités honoraire, membre de l'Académie nationale de médecine

Cécile CADOUAL, professeur des universités, université Paris 5 Paris Descartes - praticien hospitalier, service d'anatomo-pathologie, hôpital européen Georges Pompidou

Marie-Christophe BOISSIER, professeur des universités, université Paris 13 Paris Nord – praticien hospitalier, chef du service de rhumatologie, hôpital Avicenne

Prix Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo

(Pneumologie et maladies infectieuses)

Coordonnateur : Daniel BEQUET, professeur agrégé, neurologue, clinique de Rochebrune

Claudine BLANCHET-BARDON, directrice d'un centre d'études et de traitement des maladies génétiques, polyclinique de dermatologie à l'hôpital Saint-Louis

Marcel BONAY, professeur des universités - praticien hospitalier, chef du service physiologie et exploration fonctionnelle, hôpital Ambroise Paré

Benoît EURIN, professeur des universités - praticien hospitalier, président honoraire, chargé de mission auprès du président, université Paris 7 Paris Diderot, hôpital Lariboisière

Bruno HOUSSET, professeur des universités - praticien hospitalier, université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne - chef du service de pneumologie, hôpital intercommunal de Créteil

Prix Gustave Roussy / Aguirre-Basualdo

(Recherche sur le cancer)

Coordonnateur : François GOLDWASSER, professeur en cancérologie, université Paris 5 Paris Descartes - chef de service de cancérologie, hôpital Cochin

Thierry LE CHEVALIER, professeur des universités, praticien hospitalier, institut Gustave Roussy

Jean-Philippe SPANO, professeur des universités, praticien hospitalier, Sorbonne Université - département oncologie médicale, hôpital Pitié Salpêtrière

SCIENCES

Prix Aguirre-Basualdo
(sciences de la matière, physique, chimie, sciences de l'univers, technologie)

Prix Aguirre-Basualdo
(sans spécialité)

Prix Sauberan
(Sciences de la matière, physique, chimie, sciences de l'univers, technologie)

Coordonnateur : Olivier PARISEL, directeur de recherche CNRS, chimie physique et théorique, Sorbonne Université

Emmanuel HEBEY, professeur des universités, mathématiques, université de Cergy-Pontoise

Guillaume PRESTAT, professeur des universités, chimie organique, synthèse organique pour la recherche biomédicale, université Paris 5 Paris Descartes

Prix Arconati-Visconti

Prix Perrissin-Pirasset

Coordonnateur : Didier GEIGER, professeur des universités, sciences, université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Nadège LUBIN-GERMAIN, professeur des universités, chimie, université de Cergy-Pontoise

Laurent DESVILLETTES, professeur des universités, mathématiques, université Paris 7 Paris Diderot

Prix Gandy

Coordonnateur : Denis ULLMO, professeur des universités, laboratoire de physique théorique et modèles statistiques, université Paris 11 Paris-Sud

Laurent GAUTRON, professeur des universités, géosciences, université Paris-Est Marne-la-Vallée

Prix Louis Forest
(Sciences de la vie)

Prix Sauberan
(Sciences de la vie)

Coordonnateur : Pierre NETTER, professeur émérite, génétique et biologie moléculaire, Sorbonne Université

Nathalie CHARNAUX, professeur des universités, praticien hospitalier, université Paris 13 Paris Nord

Jane LECOMTE, professeur des universités, écologie, université Paris 11 Paris-Sud

Prix Thiessé de Rosemont / Schneider
(Mathématiques fondamentales et appliquées)

Prix Thiessé de Rosemont / Demassieux
(Mathématiques fondamentales et appliquées)

Coordonnateur : Henri BERESTYCKI, directeur d'études, directeur du centre d'analyse et de mathématique sociale, École des hautes études en sciences sociales

Olivier DEBARRE, professeur des universités, responsable du département mathématiques et applications, École normale supérieure de Paris

Catherine DONATI-MARTIN, professeur des universités, UFR de sciences, laboratoire de mathématiques, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Boban VELICKOVIC, professeur des universités, institut de mathématiques de Jussieu, université Paris 7 Paris Diderot

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Prix Aguirre-Basualdo
(Arts et histoire ancienne)

Coordonnateur : François BOUGARD, professeur des universités, université Paris 10 Paris Nanterre, directeur de l'institut de recherche Histoire des textes (IRHT)

Olivier BERTRAND, professeur des universités, linguistique historique et lexicographie médiévale, laboratoire LDI, université de Cergy-Pontoise

Laurent MORELLE, directeur d'études, section des sciences historiques et philologiques, École pratique des hautes études

Prix Aguirre-Basualdo
(Anthropologie, histoire et géographie)

Coordonnateur : Nicolas LE ROUX, professeur des universités, UFR lettres, langues et sciences humaines et des sociétés, université Paris 13 Paris Nord

Michel NAEPELS, directeur d'études, anthropologie, École des hautes études en sciences sociales

Sébastien VELUT, professeur des universités en géographie, université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Prix Aguirre-Basualdo

1 - Coordonnateur : Jürgen RITTE, professeur des universités, département études germaniques, université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Xavier TABET, professeur des universités, laboratoire d'études romanes - UFR langues et cultures étrangères - université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Michel-Yves PERRIN, directeur d'études, section des sciences religieuses, laboratoire d'études sur les monothéismes (LEM), École pratique des hautes études

2 - Coordonnateur : Jean-Marie LE GALL, professeur des universités, directeur de l'UFR 09 histoire, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Reynald ABAD, professeur des universités, histoire moderne, Sorbonne Université

Laurent JAFFRO, professeur des universités en philosophie morale, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Anne-Sophie MOLINIÉ-MAGNAN, maître de conférences en histoire de l'art, Sorbonne Université – École supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Paris

Natalia MUCHNIK, maître de conférences, laboratoire du centre de recherches historiques, École des hautes études en sciences sociales

3 - Coordonnateur : Jean-Frédéric SCHAUB, directeur d'études, histoire, École des hautes études en sciences sociales

Joanna NOWICKI, professeur des universités, sciences de l'information et de la communication, université de Cergy-Pontoise

Gisèle SEGINGER, professeur des universités, directrice de l'unité de recherche littéraire et savoirs, université Paris-Est Marne-la-Vallée

Prix Bénabou / Aguirre-Basualdo

(Histoire moderne « France, région parisienne »)

Coordonnateur : Jean-Marie LE GALL, professeur des universités, directeur de l'UFR 09 Histoire, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Reynald ABAD, professeur des universités, histoire moderne, université Sorbonne Université

Laurent JAFFRO, professeur des universités en philosophie morale, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Anne-Sophie MOLINIÉ-MAGNAN, maître de conférences en histoire de l'art, Sorbonne Université – École supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Paris

Natalia MUCHNIK, maître de conférences, laboratoire du centre de recherches historiques, École des hautes études en sciences sociales

Prix André Topia (non attribué en 2018)

Coordonnateur : Carle BONNAFOUS-MURAT, président de l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Hélène AJI, professeur des universités, littérature et poésie américaine moderniste, vice-présidente en charge de la recherche, université Paris 10 Paris Nanterre

Alan KAHAN, professeur des universités en études anglophones, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Bertrand Van RUYMBEKE, professeur des universités, civilisation et histoire américaines, université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis - membre senior de l'Institut Universitaire de France

Prix Louis Forest

Coordonnateur : François PERNOT, professeur des universités, histoire moderne, laboratoire AGORA, université de Cergy-Pontoise

Nathalie GOROCHOV, professeur des universités, histoire du Moyen-âge, université Paris 12 Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Nicolas HATZFELD, professeur des universités, université d'Évry Val d'Essonne

Prix Louis Forest

(Lettres)

Prix Lambert / Thiessé de Rosemont

(Civilisations étrangères)

Prix Aguirre-Basualdo

(Lettres)

Coordonnatrice : Suzy HALIMI, professeur émérite, université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Frédéric WANG, professeur des universités, directeur du centre d'études chinoises, composante de l'équipe ASIEs, institut national des langues et civilisations orientales

Alain SCHAFFNER, professeur des universités, littérature française, université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Marie VRINAT-NIKOLOV, professeur des universités, littérature bulgare, institut national des langues et civilisations orientales

Christelle REGGIANI, professeur des universités, UFR de langue française, Sorbonne Université

Prix Richelieu

(Philosophie, sociologie, sciences de l'éducation, ethnologie)

Coordonnateur : François VATIN, professeur des universités, directeur du master sciences sociales, université Paris 10 Paris Nanterre

Brigitte GAUTHIER, professeur des universités, directrice du laboratoire SLAM, université d'Évry Val d'Essonne

Pierre ROUILLARD, directeur de recherche émérite au CNRS, directeur du labex « les passés dans le présent », Maison Archéologie et Ethnologie

Prix Schneider / Arconati-Visconti

Coordonnateur : Jean-Frédéric SCHAUB, directeur d'études, histoire, École des hautes études en sciences sociales

Joanna NOWICKI, professeur des universités, sciences de l'information et de la communication, université de Cergy-Pontoise

Gisèle SEGINGER, professeur des universités, directrice de l'unité de recherche littéraire et savoirs, université Paris-Est Marne-la-Vallée

Prix Piedallu Philoche

Coordonnatrice : Élisabeth BELMAS, professeur émérite, histoire moderne, université Paris 13 Paris Nord

François de POLIGNAC, professeur, directeur d'études, histoire grecque, École pratique des hautes études

François SEMAH, professeur, archéologie, préhistoire, sciences de l'Homme, Muséum national d'Histoire naturelle

PHARMACIE

Prix Aguirre-Basualdo / Canat

Coordonnatrice : Geneviève DURAND, professeur des universités honoraire, université Paris 11 Paris-Sud, membre de l'Académie nationale de pharmacie

Jean-Louis LAPLANCHE, professeur des universités – praticien hospitalier, université Paris 5 Paris Descartes - Service de biochimie, hôpital Lariboisière

Isabelle MOMAS, professeur des universités, directrice de l'EA 4064, laboratoire hygiène et santé publique, université Paris 5 Paris Descartes

Prix Régnier

Prix Régnier / Louis Forest

Coordonnateur : Dominique DURAND, doyen honoraire de l'Académie nationale de pharmacie, professeur des universités, université Paris 5 Paris Descartes

Jean-Claude CHAUMEIL, professeur des universités émérite, Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques, université Paris 5 Paris Descartes

Marc VASSE, professeur des universités, université Paris 11 Paris-Sud

Crédits photographiques © Chancellerie des Universités de Paris

Léon Alexandre Delhomme (1841-1895), La République.

CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

1215 1253 1971

SORBONNE

Vous aussi, rejoignez l'histoire.

Soutenez le rayonnement universitaire français.

Plus d'informations

prix.chancellerie@sorbonne.fr

www.ac-paris.fr / www.sorbonne.fr / communication.sorbonne@ac-paris.fr

@SorbonneFr

SorbonneFr

Bureau des impressions numériques - DHL © Chancellerie des Universités de Paris